



DOSSIER

Réforme du lycée...

un premier diagnostic

Édito	
■ Bertrand VAN NEDERVELDE	2
Dossier: Réforme du lycée... Un premier diagnostic	
■ Point sur la réforme – Christian ROBET	4
■ L’accompagnement au choix de l’orientation - Pourquoi ? Comment ? – Gilles DUPONT	11
■ Difficultés et solutions apportées pour la mise en place en classe de 1 ^{re} – Alexandre FOURCADE	14
■ Quels regards sur la réforme ?	16
Chef d’établissement	
■ Le Pôle lycée - Pour quoi ? Pour qui ? – Benoît SKOURATKO	24
■ La violence de l’immédiateté – Laurent PAUTRAT	26
Pédagogie	
■ C’est vraiment mieux ailleurs ? L’Inde – Aimy DEBIARD	28
■ L’agence Excellence Pro – propos recueillis par Bruno RISPAL	31
■ Salon Excellence Pro – Myriam GIRET	33
■ Veille pédagogique	35
Social	
■ Que se passe-t-il si je n’ai pas mis en place le CSE avant le 1 ^{er} janvier ? – Denis LE MORZADEC	37
Grand entretien	
■ Entretien avec Stéphane de FREITAS – propos recueillis par Bruno RISPAL	39
Billet d’humeur	
■ L’écho des savanes scolaires ou le monde d’Anne-Sophie – Anne-Sophie Houppas	44
Évangéducation	
■ L’évangile est toujours jeune – Raphaël THOMASSIN	46
■ Le quotidien (re)traité – Patrick BARON	50
Le Synadic à votre service	
■ Recette : Choucroute express	52

Édito

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Parmi la masse de dossiers que nous avons à traiter et dont nous devons accompagner la mise en place, l'un des plus prenants est, sans nul doute, celui de la réforme du lycée.

Entre la gestion des enseignements de spécialités, la répartition la plus harmonieuse possible d'une enveloppe horaire contrainte, l'organisation des épreuves du Bac, la définition du chef d'œuvre, les interrogations ne manquent pas. Des éléments de réponse se dessinent, plus nombreux à mesure que le temps passe et que les équipes se mobilisent.

Bien évidemment, une réforme du lycée ne peut se concevoir si elle ne s'intègre dans un ensemble. Parler de Bac - 3 / Bac + 3 ne suffit pas : les enseignants des collèges ont toute leur place dans un processus d'orientation qui ne peut, aujourd'hui, se concevoir que sur le long terme, de la même manière que leurs collègues de lycée se doivent d'avoir une vision claire sur l'enseignement supérieur.

Le dossier de ce Bulletin souhaite vous proposer des regards croisés sur cette réforme. Les témoignages que vous lirez vous informeront mais nous souhaitons aussi qu'ils puissent, comme souvent dans nos colonnes, vous donner des idées, vous montrer que vous n'êtes pas les seuls à vous poser des questions et à mobiliser les énergies.

En seconde partie, vous lirez plusieurs articles sur le salon et l'agence Excellence Pro. J'en profite pour insister ici sur la nécessaire mobilisation de l'enseignement catholique dans l'ensemble de ses composantes pour le rendez-vous des 12 et 13 mars prochain. Chacun, à notre niveau, n'hésitons pas à motiver les enseignants, les parents d'élèves, les entreprises des secteurs avec lesquels nous

sommes en lien, pour que le Salon soit une véritable réussite. Non pas une fin en soi mais la preuve que l'enseignement catholique avance, prend toute sa place dans le paysage recomposé de la formation professionnelle et propose un accompagnement et des filières de grande qualité. Comme le disait le cardinal de Richelieu : « *Les grands embrasements naissent de petites étincelles* ».

Comme ce Bulletin vous parvient en des jours où les vœux sont monnaie courante, permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2020. Comme je l'écrivais ci-dessus, les chantiers ne manquent pas mais la richesse et l'intérêt de notre métier ne sont-ils pas également là ? Très souvent, dans notre quotidien, il est question de définir des priorités. Au milieu de toutes nos tâches, des plus simples aux plus complexes, le plus important n'est-il pas de prendre du recul, de préserver sa santé et sa vie de famille ?

Je souhaite, de tout cœur, que cette nouvelle année soit celle où chacun prendra soin de soi avec autant de conscience qu'il en met pour prendre soin des autres.

Et, pour se changer les idées et regonfler ses batteries, quoi de mieux que la participation à la Rencontre Annuelle du Synadic, fin janvier, à Issy-les-Moulineaux ?

Le Conseil d'Administration de votre organisation professionnelle se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches et aux communautés que vous accompagnez, une très belle année. N'oubliez pas que le Synadic y sera, à nouveau, à vos côtés et à votre service.

Bertrand VAN NEDERVELDE,
Président du Synadic



Réforme du lycée...

Un premier diagnostic

Point sur la réforme

On entend beaucoup de propos sur cette double réforme (lycée et bac) : annonces ministérielles, médias, réseaux... Voici un mémo le plus concis possible en 3 points principaux, afin que vous disposiez d'informations de terrain :

Quels sont les points saillants de cette double réforme ? (pour ceux qui ne la connaissent pas)

Quels sont les enjeux et risques pour les lycées ?

Quels sont les problèmes de fond auxquels nous sommes confrontés ?

1. POINTS SAILLANTS DE LA RÉFORME

RÉFORME DU LYCÉE

Fusion des 3 séries générales en une seule série générale (pas de changement pour les séries techno).

En 1^{re} l'élève choisit 3 spécialités parmi 12 possibles (sachant que certaines d'entre elles sont rares). 4h par spécialité : chaque élève passera $4 \times 3 = 12$ h par semaine dans des groupes qui ne correspondent pas à sa classe de rattachement (durant ces temps il sera avec des camarades issus d'autres classes).

Lorsque l'élève n'est pas en cours de spé, il est dans sa classe pour le « tronc commun » : Français (puis philo en Terminale), langues vivantes, histoire géo, EPS, sciences. Cette dernière matière mixe physique et SVT mais il n'y a pas de maths. Il est donc possible à partir de la 1^{re} de faire un **parcours général sans maths**, ce qui était déjà le cas en série L.

En Terminale, chaque élève ne conservera que 2 des spécialités choisies en Première, à raison de 6h par spé (donc 12h/semaine). La possibilité de choisir, en plus de la spé maths, une option « maths expertes », élève à 9h le nombre d'heures hebdomadaires dans cette matière (comme dans l'ancienne série « C »).

Renforcement des programmes qui deviennent plus exigeants.

RÉFORME DU BAC

Objectifs annoncés :

- Simplifier le bac général actuel
- Le remuscler
- Lui redonner du sens :
 - o Actuellement les décisions postbac sont prises avant même que les épreuves aient commencé, et donc sur la seule base du contrôle continu qui est complètement déconnecté du bac.
 - o Les mentions sont trop nombreuses, ce qui questionne leur sens.

Le résultat au bac sera calculé à partir de 3 types de notes, comptant respectivement pour 60, 30 et 10% de la note finale du bac :

- 60% : épreuves de juin « à l'ancienne », qui se limiteront à : Français en 1^{re}, Philo et Spécialités en Terminale.



- 30% : Épreuves Communes de Contrôle Continu (E3C), réparties sur 3 sessions d'épreuves entre la 1^{re} et la Terminale, et qui se dérouleront en cours d'année et dans les lycées d'origine pour toutes les disciplines non examinées en juin. Les sujets seront choisis par le chef d'établissement et ses équipes dans une banque de sujets alimentée par les inspecteurs. Les copies devront être réparties entre les professeurs correcteurs de façon à ce qu'un élève ne soit pas corrigé par le prof qu'il a en cours.
- 10% : contrôle continu de 1^{re} et Terminale au sens strict, c'est-à-dire moyennes des bulletins scolaires. Cette partie, qui était la seule prise en compte dans Parcoursup, sera désormais prise en compte également dans le calcul du bac.

Au total, les 3 spécialités apporteront environ 50% de la note finale du bac.

Les options, qui jusqu'ici étaient évaluées par une épreuve finale et apportaient des points supplémentaires au bac (de ce fait on pouvait avoir plus de 20/20 de moyenne générale au bac), sont évaluées uniquement en contrôle continu par les lycées d'origine. Il ne sera donc plus possible de choisir une option non enseignée au lycée. Jusqu'à présent on choisissait des options pour gagner des points supplémentaires au bac, désormais le poids de ces matières optionnelles se retrouvant négligeable en termes de points, on choisira des options pour valoriser son dossier Parcoursup.

Au final par rapport aux objectifs annoncés,

- Le bac n'est en réalité pas simplifié, ni pour les élèves ni pour les adultes. Plus compliqué à organiser, il pose de nouvelles questions, et les réponses ne parviennent qu'au compte-gouttes.
- Reste pour les élèves un étalement des épreuves sur 2 ans et sur tout le temps scolaire

POINTS DE VIGILANCE

Transfert d'une partie significative de la complexité organisationnelle de l'examen sur les établissements, d'où une augmentation très nette de la charge de travail administratif des secrétariats et des chefs d'établissement.

Transfert de responsabilité : les contentieux du bac, jusqu'à présent assumés par des services spécialisés

du rectorat, devront en partie être gérés par les établissements puisqu'ils « produiront » 40% de la note du bac de leurs élèves (30% + 10%). Nous avons intérêt à ce que les notes de contrôle continu soient solidement ancrées et argumentables (nous y reviendrons).

Hausse très significative des contraintes organisationnelles dans un lycée, notamment :

- Conception des emplois du temps,
- Conseils de classe et réunions de parents. Il devient impossible de réunir les professeurs : dans chaque classe existe une grande diversité de parcours de spécialités et donc de professeurs (chacun n'étant concerné que par un petit nombre d'élèves de la classe). La visibilité globale sur le parcours d'un élève, habituellement tenue par le professeur principal et débattue en conseil, s'efface. Aucune modification réglementaire ne se profile : **les conseils restent d'actualité dans leurs fonctionnements anciens, mais il est devenu impossible de les réunir !**
- Nomination des professeurs principaux de 1^{re} et Terminale : on ne peut nommer que des profs du tronc commun. Cela élimine les profs de maths ou de SES, et rend peu crédible la nomination de profs de SVT ou de Physique (qui ont peu d'heures dans le tronc commun). Cela réduit considérablement le vivier de professeurs principaux, au risque d'une perte de cohérence : certains profs qui n'ont pas le profil pour cette mission devront être nommés. Bien sûr il reste la possibilité théorique de composer des classes à profil, par exemple une classe dont tous les élèves ont spé maths afin de pouvoir nommer un prof de maths PP. Mais c'est un mirage : vu la complexité de conception des emplois du temps et de répartition des élèves dans les groupes, il est possible que cette classe doive réunir des élèves ayant maths dans plusieurs groupes différents, avec des professeurs différents.

Le bac n'est en réalité pas simplifié, ni pour les élèves, ni pour les adultes

- D'autres points comme l'emploi des professeurs se complexifie : les élèves choisissent leurs spés fin mai, et afin d'éviter le risque qu'un prof perde son temps complet par fermeture d'un groupe de spé, la pratique des heures supplémentaires se généralise, et ce en quantité préoccupante (voir suite).
- Organisation de 3 sessions d'examens pendant l'année scolaire
- Accélération de tous les processus de début d'année, pour être prêts non en juin mais dès la 1^{re} session du bac, en janvier :
 - o Échanges de bases de données avec le rectorat,
 - o Demandes d'aménagements d'épreuves (PAI PAP)

Il en résulte une **surcharge de travail** pour tous les professionnels :

- Les secrétariats explosent devant des demandes plus nombreuses et plus pressantes du rectorat (qui avait déjà inventé la mention TTU dans ses mails = très très urgent !). Le volume de mails à traiter et d'enquêtes est en augmentation, ainsi que le nombre d'applications à maîtriser.



- La généralisation des heures sup chez les profs (un temps plein de 18h équivaut déjà à environ 43h de travail hebdomadaire selon un rapport du rectorat). Pour stabiliser les emplois il est logique de donner jusqu'à 4 heures sup, ce qui équivaut à un tps de travail hebdomadaire de plus de 50 heures... Bien entendu on entend ici ou là ricaner : il est vrai que certains profs travaillent moins, et ce chiffre de 43h est une moyenne. Mais on ne manage pas à partir de la médiocrité (supposée ou avérée) d'un petit nombre : il y a un risque de mettre nos

meilleurs profs, les plus engagés, en difficulté. Le discours démagogique discréditant les profs n'a-t-il pas assez duré ? Comment « réenchanter » le métier ?

- Les chefs d'établissement sont poussés vers une fonction administrative de proviseur vue la charge administrative et organisationnelle.
- La fatigue est sensible au point que des burn-out sont probablement à redouter : profs, secrétariats, chefs d'établissements

L'orientation dans le supérieur est appelée à évoluer, **sans que nous sachions exactement comment** : au lieu de 3 profils d'élèves en 1^{re} (3 séries), il en existera plus de 56 (56 correspond à un choix de 3 spés parmi les 8 les plus courantes), et les formations postbac se préparent à accueillir une diversité d'élèves sans précédent. Les classes prépa ont d'emblée imposé certaines spécialités, les autres formations sont plus discrètes pour l'instant.

Un clientélisme déjà sensible est lié à l'offre de spécialités (aucun lycée ne pouvant assumer une offre complète des 12 spés, chaque établissement a 7 spécialités + éventuellement une par mutualisation), à quoi pourra s'ajouter un autre clientélisme lié aux **résultats du contrôle continu** : un lycée qui serait ferme dans sa notation pourrait perdre des élèves. On pourrait croire que la tentation de surévaluer serait régulée par un effet feedback du Supérieur : un lycée qui braderait ses notes perdrait du crédit dans le supérieur, ce qui à moyen terme serait suicidaire. Mais les dossiers Parcoursup sont dès cette année anonymés : le nom des élèves et **leur établissement d'origine** disparaissent. Ainsi, un établissement qui serait exigeant dans sa politique de notation des élèves (cas de beaucoup d'établissements privés) verrait ses élèves défavorisés dans Parcoursup par rapport à un établissement plus large voire laxiste. Il y a probablement un réel risque de vider un lycée si cet aspect n'est pas raisonné et maîtrisé.

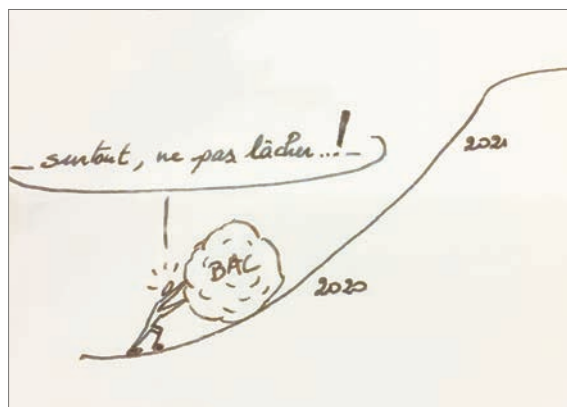
BILAN PROVISOIRE OCTOBRE 2019

Ce n'est pas une réforme, mais une révolution : organisationnelle, pédagogique et même éducative. Par révolution, il faut entendre évolution rapide et brutale (voire violente).

- Elle se met en place de façon verticale et extrêmement rapide : rapport Mathiot à l'automne 2017, décrets l'été 2018, début de préparation de rentrée en décembre 2018, publication des programmes de 1^{re} en janvier 2019 et programmes de Terminale en juin 2019.
- Les familles et les équipes ont dû réinventer en urgence tous les process d'orientation en septembre 2018 sans avoir tous les éléments en main.
- Les familles ont dû choisir des spécialités sans savoir leurs contenus de Terminale et sans vision sur le Supérieur.
- Les professeurs ont eu (et ont encore) des angoisses légitimes sur leurs emplois, et ont dû assumer cet été la préparation de 2 nouveaux programmes (et pour certains 3 s'ils ont des spés), et à la rentrée un volume important d'heures sup pour sécuriser leur emploi.
- Aucune formation ne leur a été proposée pour préparer la rentrée.
- Les élèves de 2^{de} ont vécu des programmes de l'ancien système, et déboulent dans une 1^{re} renouvelée à laquelle ils ne sont pas préparés.
- Tous les acteurs ont été insécurisés, malmenés par une mutation ultra rapide dont nous ne connaissons pas encore tout (bien des points restent obscurs, et les textes laissent de larges zones d'ombre), et le tout sans réel accompagnement hormis celui dont nous sommes dotés en interne.

Le projet semble clair dans ses grandes lignes, sur lesquelles la communication grand public a été surabondante et parfois bien maladroite, mais **bien des ajustements rendus nécessaires n'ont pas été anticipés**, et beaucoup d'acteurs ont eu le sentiment d'être abandonnés par des décideurs qui semblent ne pas s'intéresser aux aspects pratiques...

Il y a donc, malgré le **réel intérêt de certains aspects de la réforme**, un **sentiment d'insécurité** assez généralisé qui n'est pas seulement lié à la traditionnelle résistance au changement, mais qui se fonde sur le pilotage très vertical d'un



de Christophe VAISSIÈRE, DRA Rouen

changement radical, trop rapide, et avec une anticipation insuffisante sur des problèmes de fond.

2. COMMENT ABORDER CETTE RÉFORME ?

L'ancien système était moribond, tous les acteurs étaient d'accord pour dire qu'il fallait le changer :

- Des séries en perte de sens : les bacheliers scientifiques choisissaient massivement des parcours non scientifiques dans le supérieur. Le choix de cette série relevait plus de l'illusion d'une filière d'excellence, ou de l'emprise de l'entourage. Lorsque cela relevait plus d'une emprise que d'un goût pour les sciences, les résultats étaient souvent médiocres, d'où des dossiers peu attractifs aux portes du supérieur. Par suite, une part non négligeable des bacheliers S obtenait le bac « scientifique » avec des notes faibles dans les matières scientifiques. Les littéraires étaient trop souvent ceux qui fuyaient les maths et les ES trop souvent les « ni ni » : ni scientifiques, ni littéraires.
- Un bac déconnecté du supérieur puisqu'évalué après les affectations postbac.

Par contre il n'y avait bien entendu pas de consensus sur la façon dont il fallait s'y prendre pour réformer le système.

Il est trop simpliste de cataloguer ces 2 réformes (bac et lycée) en bonnes ou mauvaises. Comme dans tout changement il y a du bon et du moins bon, dans le court terme comme dans le long terme. C'est une vague puissante, et une vague on a le choix entre la subir, la laisser passer sans

trop être déplacé par elle, ou la surfer. Pour une fois qu'il y en a une, nous sommes motivés pour la surfer. Pour cela nous devons exploiter les espaces de créativité qu'elle dégage, et il y en a (même si le cadrage institutionnel est encore trop flou pour identifier clairement notre latitude d'action)

Elle questionne l'évaluation :

- La notation, qui est un outil de pilotage des élèves par les profs, aura un statut certificatif puisque toute note comptera pour le bac. Nous avons tout intérêt à unifier les pratiques des profs, c'est-à-dire à fonder une culture commune de l'évaluation, afin qu'elle soit davantage porteuse de sens : elle n'en sera que plus juste, ce qui nous rendra plus forts devant les contestations qui sont devenues très courantes aux examens.



- Il convient désormais de distinguer 2 aspects dans l'évaluation pratiquée au quotidien :
 - o Un aspect certificatif : une valeur sur 20 qui comptera au bac, et vu la mutation de Parcoursup nous avons intérêt à ce que cette valeur soit ajustée aux moyennes nationales (il y a un risque de dérive par disparition de l'effet feed back évoqué plus haut).
 - o Un aspect formatif : un retour fait à l'élève sur ses compétences, pour qu'il puisse progresser.
- N'est-il pas temps de se lancer dans l'évaluation par compétences ? Elle semble être un moyen plus efficace dans le management d'élèves, mais aussi un moyen plus rationnel dans l'attribution d'un niveau : elle prend en compte de manière chiffrée les progrès effectués (logique de rattrapage et d'oubli des erreurs passées), et rend plus lisible la manière dont la note est construite puisque les compétences visées sont énoncées dès le départ. Pour mémoire, les lycées constituent un des derniers bastions de l'évaluation brute

sur 20 (on évalue par compétences au Primaire et au Collège, puis dans la vie professionnelle avec des référentiels métier).

Elle questionne la socialisation dans un lycée :

- Un élève va personnaliser (customiser ?) son parcours plutôt que de se conformer à une série. Il va appartenir à plusieurs groupes différents : une classe, 3 groupes de spé, des groupes de langues, des groupes d'EPS, et à chaque fois des collègues de travail différents. Quel sera désormais son groupe d'appartenance ?
- Les professeurs auront moins qu'avant une classe complète devant eux mais plus souvent des regroupements d'élèves de plusieurs classes. Il est brutalement devenu impossible de réunir un Conseil de classe, et les profs sont eux aussi dispersés. Cela pose une belle question, qui n'est pas neutre dans le monde d'aujourd'hui : **comment réunir lorsque les contingences éparpillent ?** C'est un beau défi éducatif dans des lycées comme les nôtres, car cette réforme est dispersive pour les élèves, les professeurs et même pour les chefs d'établissement.

Elle rend nécessaire la concertation, que nous allons devoir réinventer non à partir de « ce qui se fait » depuis toujours, mais à partir de nos besoins dans le lycée d'aujourd'hui (« on n'a pas inventé l'électricité en cherchant à améliorer la bougie »).

L'individualisation des parcours questionne l'accompagnement aux choix : loin d'une hiérarchie des séries (nous avons été prisonniers du S > ES > L pendant longtemps), un « vrai » choix devient possible pour les élèves de 2^{de}. Une série était un « pack » de matières, le nouveau système propose de choisir ses spécialités une à une. Quels seront les critères de discernement : le « confort » ? (Je choisis les matières où j'obtiens des résultats acceptables sans trop m'investir), le goût ? (Je choisis les spés que j'aime, pour les approfondir), la stratégie ? (J'ai 14 ans et je sais déjà que je veux faire une prépa scientifique, ou médecine par exemple : quelles spés m'y préparent le plus ?). De ce côté, la réforme peut être un bel outil de formation au discernement, et chacun comprendra que dans des lycées catholiques, un tel enjeu dépasse le choix de disciplines scolaires.

Elle questionne le métier de professeur, même si aujourd'hui personne en haut lieu n'ose ouvrir cette dangereuse boîte de Pandore :

- Le temps plein d'un prof est de 18h devant élève, à charge pour lui de programmer le temps de travail hors cours (préparation de cours et recherche, correction de copies, suivi des élèves, concertations, etc). Une note du rectorat évalue le **temps total de travail d'un prof à temps plein à 43h/semaine en moyenne**, ce qui est logique pour une quotité horaire fixée il y a 1/2 siècle... et jamais revisitée depuis. La systématisation des heures sup est rendue nécessaire pour ne pas précariser les contrats (en effet si une spécialité est peu choisie on peut être amené à fermer un groupe de spécialité en juin : 4h voire 6h de moins à la rentrée alors que le mouvement de l'emploi est terminé). Il résulte de ces heures sup une charge de travail importante et un risque fort de perte de rendement pour nos profs les plus engagés.

La réforme peut être un bel outil de formation au discernement, et chacun comprendra que, dans des lycées catholiques, un tel enjeu dépasse le choix de disciplines scolaires

- Il devient difficile de nommer des **professeurs principaux** : le vivier de profs ayant en face d'eux une classe et non un regroupement devient plus réduit. Peut-être faudra-t-il **réinventer cette facette du métier**, par exemple pour aller vers une forme de tutorat : chaque tuteur aurait en charge le suivi de scolarité d'un nombre limité d'élèves durant tout le cycle terminal. Encore faudrait-il que le cadre réglementaire évolue jusque dans ses aspects financiers (transformation des ISOE en IMP ?)
- La **concertation au sein d'une matière devient structurelle**, et c'est une première :

en effet l'apparition d'épreuves en cours d'année dans chaque lycée fait apparaître la nécessité d'une progression commune et synchrone entre les profs d'une matière, pour que tous les élèves en soient au même point au moment de l'épreuve.

- La complexité des emplois du temps se traduira nécessairement par une dégradation de la qualité des emplois du temps des élèves et des profs, c'est-à-dire de trous dans les emplois du temps. Les profs vont devoir passer plus de temps dans leur établissement, ce qui comporte des avantages (rencontre prof-élèves ou concertations plus faciles). Cela pourrait entraîner à terme un **changement profond dans l'organisation du travail des profs** qui pourraient être amenés à faire leur travail personnel sur place au lieu de le faire chez eux. Les professeurs résistent à cette idée : d'une part organiser librement son travail, en semaine ou en week end, fait partie des avantages du métier, mais d'autre part **les lycées ne sont pas dotés d'un espace de travail efficient pour les profs** : la salle des profs est une ruche bourdonnante, un espace de break rapide où ronronnent des photocopieuses et où les profs se succèdent. La taille de la salle, qui n'a jamais besoin de réunir tous les profs au même moment, est habituellement trop petite pour permettre à chaque prof d'avoir son propre espace de travail : bureau mais aussi bibliothèque de documents que chacun a actuellement chez lui. Aménager de vrais espaces de travail pourrait devenir une nécessité nouvelle.

3. LES IDOLES DU MOMENT PEUVENT EN ÊTRE RENFORCÉES

Même ce qui suit ne concerne pas directement la réforme, il semble utile de rappeler quelques éléments de contexte qui sont des problèmes de fond tant ils limitent la réflexion.

Cette hausse de la complexité prend place dans un contexte où l'informatique, qui est supposée être un moyen, dicte sa loi et nous étouffe. La boulimie d'informations à communiquer touche tous nos partenaires, elle est alimentée par un usage non raisonné de l'informatique, qui est dispersive par

nature. Nous rêvons de rassembler, et cela semble à contre-courant de la tendance actuelle.

L'INFORMATION

L'informatique permet des transferts d'information de plus en plus complexes et rapides, et a permis que s'installe une véritable boulimie d'informations d'utilité parfois discutable : par exemple pour inscrire un élève au bac, il faut renseigner l'arrondissement de naissance... information que les élèves ne connaissent en général pas (donnée bloquante si non renseignée). Ce n'est qu'un minuscule exemple.

Outre les mails, dont l'inflation est en soi un réel problème, les applications à maîtriser sont toujours plus nombreuses et complexes. Elles sont souvent reliées entre elles par des **processus en série** (c'est-à-dire que le blocage d'une étape bloque les suivantes) : par exemple, l'édition des VS se fait grâce à la réussite des échanges entre nos calculateurs d'emplois du temps et les bases de données du rectorat, ce qui n'a rien de simple.

LA SÉCURITÉ

- Les applications à maîtriser sont nombreuses, et les différents acteurs (secrétariats, profs, élèves, et même parents) doivent maîtriser de plus en plus de systèmes d'authentification, avec des mots de passe de plus en plus complexes :
 - o Portail rectorat (tunnel VPN), qui regroupe des dizaines d'applicatifs ayant chacun son interface, sa logique interne, ses mises à jour, qu'il faut consulter et alimenter en données (par ex. DUER, AMEX...). Pour s'y connecter il faut une clé OTP (qui génère un premier code) et en plus une authentification classique qui vient de changer, passant à **12 caractères composés de majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux...**
 - o Applications solitaires (tests de positionnement, portail d'inscription au bac, Parcoursup, gestion des tablettes, gestion des livres numériques...), avec pour chacune un système d'authentification différent.
 - o ENT métiers divers
 - o Applications « de terrain » (gestion interne de nos bases de données, gestion des notes, ENT pour les établissements qui en ont un)

- o Nos élèves ont un mot de passe pour consulter leurs notes, un autre pour ouvrir leur tablette, un autre pour ouvrir leurs manuels numériques, un autre pour accéder aux ressources informatiques du lycée (WiFi, ordinateurs), et je ne parle pas de nos éventuels ENT. Le RGPD est venu récemment complexifier une donne déjà bien indigeste.



- Au nom de la sécurité, il nous est demandé
 - o De complexifier nos processus et d'atomiser les différents acteurs dont les élèves qui nous sont confiés.
 - o De tracer nos élèves grâce à leurs authentifications, sachant que Vigipirate a déjà une nette tendance à nous transformer en bunkers sécurisés et filmés, qui stressent nos élèves.

N'assistons-nous pas à un asservissement ? À quoi peut mener cette dispersion si nous ne l'enrayons pas ? La mise en place de cette réforme peut être l'occasion de renforcer ces idoles ou pas (idoles en ce sens qu'elles nous détournent de l'essentiel), d'où au moins deux problématiques qui se posent aux chefs d'établissements et à leurs tutelles :

- Comment mettre en place cette réforme pour aller vers une libération plutôt que vers un asservissement ?
- Le temps n'est-il pas venu de résister collectivement à certaines dérives plutôt que d'y collaborer sans réserve ? Le métier de chef d'établissement ne résistera pas bien longtemps dans sa dimension humaine si la pente administrative se maintient.

*Christian ROBOT
Directeur du Lycée L'Olivier à Marseille
Merci à Stéphane THIÉBAUT DRA Aix-Marseille
pour nous avoir relayé ce document.*

L'accompagnement au choix de l'orientation

Pourquoi ? Comment ?

La réforme du Lycée ! Voilà un sujet qui fait couler beaucoup d'encre, dépenser beaucoup de salive, engendrer beaucoup d'inquiétude parmi les enseignants et les familles et à coup sûr fait perler quelques gouttes de sueur sur le front des chefs d'établissement chargés de sa mise en place et de son organisation au quotidien.

Cette réforme a été pensée pour pallier à l'échec flagrant du passage du lycée aux études supérieures. 60% des étudiants abandonnent dès la première année ! Ce dramatique constat en tête, la réforme prend du sens.

Permettre à chacun d'acquérir les notions indispensables à tous dans un tronc commun puis à chaque élève de choisir les « spécialités » qu'il affectionne, dans lesquelles il trouve du plaisir et va donc pouvoir s'épanouir.

En choisissant ses domaines de prédilection, tout porte à croire que l'élève choisira, après sa terminale, des études qui seront cohérentes avec ses choix, dans lesquelles il sera beaucoup plus motivé avec des chances de réussite largement supérieures à 40%. Toujours est-il que Parcoursup et ses fameux attendus le lui rappelleront !



Afin d'outiller encore mieux nos jeunes pour les études supérieures, le BAC n'est plus l'examen que l'on peut ne préparer qu'à partir du mois de mai avec un bachotage plus ou moins sérieux, mais devient un examen que l'on construit sur deux ans avec des évaluations régulières, avec une part de contrôle continu et une place très importante à l'oral et à la synthèse des connaissances dans sa partie terminale avec le grand oral.

Mais cette réforme, est-elle vécue comme cela dans nos établissements ? Les élèves mettent-ils bien en relation leurs spécialités et leur projet de formation futur lorsque l'on constate que seulement un tiers à peine des élèves de terminale savent ce qu'ils voudraient faire plus tard ?

Choisissent-ils leurs spécialités en fonction de leurs aptitudes pour la matière ou en fonction de leur niveau de performance ? Sont-ce les élèves qui choisissent ou leurs parents ? Mathématiques, Physique et SVT ouvrent-ils encore toutes les portes ? Est-ce la réincarnation de la filière S choix tant plébiscité par les familles et donc par les élèves pour justement ne pas faire de choix !? Alors rien n'aurait changé ?

**Les élèves
mettent-ils bien
en relation
leurs spécialités
et leur projet de
formation futur ?**

Toutes ces questions qui peuvent paraître un peu cliché, se posent réellement. C'est pour cela que chaque élève doit être accompagné. C'est pour cela qu'il est prévu 54 heures annuelles d'accompagnement au choix de l'orientation sur chacune des années du cycle terminal.

Plutôt que de vous présenter comment, à partir d'exemples d'organisations, utiliser ce nombre important d'heures, car c'est bien connu, chaque chef d'établissement, tel est le charme du métier, est un expert dans l'utilisation des heures qui lui sont attribuées et quelques fois même pour en faire autre chose que leur destination initiale, intéressons-nous à comment et pourquoi les utiliser.

L'accompagnement au choix de l'orientation doit être mis en place dès le collège afin d'accompagner petit à petit chaque jeune à entrer dans son propre cheminement

Tout d'abord, accompagner signifie d'être aux côtés de l'élève afin de répondre à ses questions, lui poser les questions qu'il ne s'est pas posées, être à ses côtés pour l'encourager, lui redonner confiance, mais en aucun cas pour guider ses choix ou encore pire, lui en imposer.

La première partie de la phrase s'adresse aux enseignants qui, pour certains, ont du mal à ne pas se placer dans la peau du

« sachant » et peuvent être déstabilisés dans celle d'un « accompagnant ».

La dernière partie de la phrase s'adresse prioritairement aux parents, pardon, certains parents qui en donnant leur avis sur la pénibilité, le niveau de rémunération, l'image sociale ou leur propre avis sur ce que leur enfant devrait faire, viennent, sûrement involontairement, mettre un terme au cheminement parfois compliqué mais nécessaire dans la construction du projet d'avenir.

De quel cheminement parle-t-on ? La réforme a été pensée pour que chaque jeune puisse choisir à partir de la première, trois enseignements de spécialité qu'il affectionne, dans lesquels il se sentira bien et prendra du plaisir.

Cependant, le fait de prendre les enseignements de spécialité qu'il aime, lui permettra-t-il de faire

ce qu'il veut. Encore faut-il qu'il ait une idée de ce qu'il voudra faire ou tout au moins du domaine professionnel dans lequel il souhaitera exercer !

Ce futur métier, ou le domaine dans lequel il se situera, a-t-il été pensé à partir des bons critères, dont le premier d'entre-eux, le plaisir qu'il éprouvera à l'exercer ?



Ce futur métier, ou le domaine dans lequel il se situera, requiert-il des compétences en rapport avec les enseignements de spécialité que l'élève a choisi pour s'épanouir ?

Ces enseignements de spécialités choisis pour s'épanouir, correspondent-ils aux domaines dans lesquels le jeune performe afin de répondre aux attendus de Parcoursup ?

Les Écoles et Facultés, affineront-elles leurs attendus ? Joueront-elles vraiment le jeu ?

Nous voyons bien que le cheminement est jonché de questions qui ne sont pas si simples pour un jeune.

Ce cheminement est nouveau car il fait appel à la globalité du projet d'avenir. Fini le non-choix de l'ex-filière S qui ouvrait toutes les portes, de l'ex-filière ES car je ne suis pas mauvais en tout mais spécialiste en rien, fini le choix de l'ex-filière L car je suis bon en langues.

En fait ce cheminement aurait dû être celui emprunté par les jeunes qui se dirigeaient dans les séries technologiques ou professionnelles si ce choix n'avait pas été très souvent, trop souvent par défaut...

Si le choix de la voie technologique reste en fin de seconde, celui de la voie professionnelle, elle aussi réformée, se situe en fin de troisième.

C'est pourquoi, au SYNADIC nous pensons que l'accompagnement au choix de l'orientation doit être mis en place dès le collège afin d'accompagner petit à petit chaque jeune à entrer dans son propre cheminement et faire en sorte que le choix de la voie professionnelle ne soit plus un choix par défaut.

Le travail à faire pour l'accompagnement à l'orientation auprès des élèves des parents et des enseignants est très important.

Accompagner l'élève assez tôt afin qu'il se définisse un ou des projets d'avenir, même imprécis voire incomplet, puis au fur et à mesure des années, l'accompagner dans ses questionnements, ses choix qui devront à la fois conjuguer plaisir, épanouissement et capacités propres et enrichissement personnel, peut-être dans le choix d'une troisième spécialité décalée par rapport aux deux autres, afin que, petit à petit il puisse réaliser son ou ses projets initiaux qui se sera ou se seront affinés avec les années.

Les façons de le faire sont multiples et probablement pas encore inventées.

Mettons-nous au travail sans découragement, échangeons nos réussites et nos échecs et comme cela nous avancerons dans l'intérêt des jeunes et des familles.

Ainsi cette réforme qui, comme toute réforme, s'impose à nous, aura du sens, et nous en sommes convaincus, contribuera à améliorer la réussite des élèves dans leur cursus BAC – 3 / BAC + 3.

En conclusion je reprendrai la citation de notre très chère secrétaire Anne VALETOUX, qui elle-même la reprenait d'une autre personne :

"N'être ni briseurs de rêves, ni pelleteurs de nuages."

Réussir sa vie ou réussir dans la vie...

Gilles DUPONT



Difficultés et solutions

apportées pour la mise en place en classe de 1^{re}

Mise en place de la réforme en 1^{re} GT : Présentation d'un cas particulier

Mettre en place l'année de 1^{re}, c'est un sujet qui nous a beaucoup occupé l'an passé. Chaque BO était l'occasion d'une réflexion interne à l'établissement suivie par la confrontation de ces réflexions avec nos collègues gérant d'autres lycées. L'ensemble de ces échanges aurait pu conduire à la mise en place d'un modèle type pour les établissements privés, c'est l'exact contraire qui s'est produit. Voici donc un témoignage sur la mise en place dans un établissement de la région parisienne, le lycée La Salle – Passy Buzenval, 1000 élèves de la 2^{de} à la terminale, historiquement plutôt à caractère scientifique avec les trois séries de la voie générale et une filière STI2D.

Choisir les spécialités et les options à ouvrir, c'est déjà en réalité choisir avec quelle philosophie nous allons entrer dans la réforme. En effet, il a fallu décider jusqu'où nous voulions aller dans l'offre personnalisée du parcours de formation. Nous avons choisi d'aller le plus loin possible. Pour atteindre cet objectif, la solution qui s'est imposée : demander un maximum de spécialités. Aux 7 « classiques », nous avons ajouté SI que nous avions déjà en BAC S et NSI en décidant d'une formation pour nombre d'enseignants, avant que nous soyons limités dans nos ambitions par les places disponibles. Pour les 2 spécialités restantes nous n'avions pas les ressources internes et les sondages auprès des élèves ne montraient pas un réel intérêt. C'est donc par association avec un établissement voisin que nous avons proposé également LLCA. En échange, nous avons accepté d'accueillir quelques élèves en SI que l'établissement voisin ne proposait

pas. Ces premiers choix ont imposé des échanges plus réguliers avec nos homologues de ce lycée et c'est désormais en partageant avec eux que nous avons construit nos réflexions. Par ailleurs, nous avons choisi de proposer librement toutes nos options déjà existantes et d'ajouter l'option EPS grâce aux enseignants volontaires.



Ensuite s'est posée la question de la manière dont on allait offrir le choix de spécialités. Faire ou non des triplettes « types » à proposer comme un menu ou laisser le libre choix complet aux élèves. Nous avons opté pour jouer à fond le jeu de la réforme alors nous avons décidé de laisser le libre choix intégral. La conséquence c'est évidemment une inquiétude forte des familles sur le « bon choix » ;



C'est également un travail très lourd à mener sur les emplois du temps. Les réunions d'information, le travail en profondeur des professeurs principaux, impliqués dans les choix de l'établissement, a vite fait de calmer les inquiétudes des familles face aux plus de 1000 parcours possibles (entre les spécialités, les langues et les options). Quant aux emplois du temps, ce fut une autre affaire.

150 parcours différents ont été finalement choisis pour environ 350 élèves. Comment construire des classes lorsqu'à peine plus de 2 élèves chaque fois font exactement la même chose ? L'informatique est alors un outil puissant et le logiciel de réalisation des emplois du temps est venu à notre aide pour relever ce premier défi. Ensuite, il a fallu placer les cours sur les grilles et là encore il a fallu revoir notre façon de procéder. Nous n'avons pas fait d'emploi du temps de classe mais des emplois du temps d'élèves. La nuance est importante mais une bonne maîtrise du logiciel a permis de relever ce défi en changeant notre paramétrage initial. Une formation récente sur les possibilités offertes par le logiciel nous a permis d'exploiter cette possibilité au maximum mais il a quand même fallu ajouter un créneau supplémentaire de cours chaque jour. Ce qui n'a pas été sans conséquences sur la vie scolaire et les transports en commun.

Cette réforme est aussi une réforme pédagogique. L'enseignement par compétence prend toute sa place, l'oral, les travaux de groupes se multiplient. Une conséquence heureuse des emplois du temps a été la création de périodes libres nombreuses dans la semaine. Les « trous » sont en effet une chance car ils permettent aux élèves de se réunir pour travailler ensemble, au CDI ou dans des espaces que nous avons créés dans les locaux spécifiquement pour cet usage. L'équipe de vie scolaire a dû revoir ses pratiques en profondeur pour accompagner les élèves sur un rythme individuel et non par classe ou groupe. La présence sur le terrain a dû s'intensifier. La mise en place d'outils comme l'appel en ligne via les smartphones facilite grandement la gestion administrative. L'établissement est devenu un lieu de vie aux espaces de circulation toujours animés. Un point noir demeure : l'inertie pour adapter les transports publics aux nouveaux rythmes.

L'équipe de vie scolaire a dû revoir ses pratiques en profondeur pour accompagner les élèves sur un rythme individuel et non par classe ou groupe. La présence sur le terrain a dû s'intensifier

Pour conclure ce témoignage, je veux parler des équipes. Nous avons la chance que les enseignants comme les personnels de vie scolaire ont très largement adhéré aux principes de la réforme et ont été acteurs dans les choix ambitieux que nous avons fait. Ils ont fait les efforts de formation et d'adaptation nécessaires pour une mise en application rapide et complètement dans l'esprit du texte. Ne reste plus désormais qu'à mettre en place les E3C, l'année de terminale, le grand oral etc... pas grand-chose en somme.

*Alexandre FORCADE
Directeur des études
du lycée La Salle Passy Buzenval*

Quels regards sur la réforme ?

LA PAROLE AUX ACTEURS DU TERRAIN

Changement de paradigme, petite révolution, ou simple toiletteage ?

Alors que la réforme du lycée se met en place, nous avons souhaité donner la parole aux élèves, aux familles et aux enseignants afin de savoir quel regard ils portaient sur le baccalauréat 2021.

Les réponses aux questions que nous leur avons posées permettent d'obtenir une photographie à cette période de l'année du sentiment général, en grande partie partagé par les différents acteurs de nos lycées et notamment par les premiers concernés à savoir les élèves.

Ces questionnaires peuvent être soumis de la même façon à vos équipes, vos élèves et leurs familles afin d'avoir la photographie de votre établissement.

Les professeurs du lycée général et technologique ont été invités à s'exprimer à partir de plusieurs questions :

Quel regard portez-vous sur l'épreuve d'oral en Terminale ?

Quelles incidences la réforme a-t-elle sur votre façon d'enseigner ?

Quels freins et quels leviers identifiez-vous dans la mise en œuvre de cette réforme ?

Leurs avis sont plutôt mitigés et l'arrivée imminente des premières épreuves communes de contrôle continu renforce sans doute l'insatisfaction des enseignants confrontés à la mise en place urgente de ces épreuves avec le sentiment de ne pas avoir été eux-mêmes préparés et accompagnés dans cette démarche.



Déduction pour don versé en nature

Les dons en nature ne peuvent être effectués que sur le hors quota, ils sont possibles pour les CFA et écoles.

Les dons en nature, qu'il convient de nommer « subventions en matériel », sont toujours possibles et effectués directement auprès des établissements d'enseignement, à la condition que ces subventions soient valorisées dans la comptabilité du « verseur » et du « receveur » et que le matériel soit utilisé à des fins pédagogiques.

Pour les entreprises, cette valorisation doit se faire pour le matériel neuf sur la base du prix de revient TTC (ou de la valeur sur inventaire pour les produits en stocks) et pour le matériel d'occasion sur la valeur résiduelle TTC. Les établissements bénéficiaires devront pour leur part fournir une attestation confirmant l'intérêt pédagogique de cette subvention.

C'est la mise en œuvre rapide, souvent vécue comme précipitée, qui pose le plus problème à des enseignants au demeurant très impliqués et faisant preuve d'une grande conscience professionnelle.

Tandis que les représentants du ministère de l'éducation nationale avancent l'argument d'un meilleur niveau et d'une plus grande justice sociale, certains enseignants craignent au contraire davantage de disparités dans les chances de réussir des élèves. Ces derniers pointent notamment l'épreuve d'oral en terminale pour laquelle ils redoutent que certains soient insuffisamment préparés.

Si cet argument peut être discuté et si le bénéfice de l'oral peut être considéré à l'aune de l'expérience vécue depuis un certain temps dans les filières technologiques, il n'en demeure pas moins que les élèves eux-mêmes expriment quelques inquiétudes quant à une épreuve dont ils disent méconnaître les objectifs et les modalités.

Dans notre sondage, ce sont les professeurs de lettres qui expriment les opinions les plus mitigées voire des avis sceptiques.

«Les incidences de la réforme sur ma façon d'enseigner? Ce n'est plus l'enseignement d'une passion mais du bachotage.»

«Les freins que j'identifie? Les œuvres imposées, la lecture linéaire qui a de mon point de vue peu d'intérêt intellectuel pour les élèves.»

«L'épreuve d'oral en Terminale demeure pour le moment très floue, tant dans ses modalités que dans ses attentes. Il est donc difficile de porter un regard sur cet oral. Toutefois, cette épreuve s'annonce à mes yeux très discriminante car elle implique une maîtrise de la langue et des codes (de présentation de soi, de langage) très dépendante du milieu social et éducatif des élèves. De plus, les enseignants ne disposent pas de moyens (horaires notamment) pour préparer les élèves à cette épreuve.»

«La première et principale incidence que cette réforme a sur ma façon d'enseigner est plutôt négative: je la trouve très démotivante et

démobilisatrice, en raison d'une part du manque de considération et de dialogue pour et avec les enseignants; d'autre part, de la rapidité et du manque de discernement pédagogique dont ont fait preuve les instances qui ont déterminé les programmes et/ou épreuves; enfin, de la difficulté à assumer et parfois justifier ces programmes et/ou épreuves auprès des élèves. Cette réforme, au départ positive, a occasionné pour moi une véritable perte de sens ainsi qu'une très grande frustration face aux contraintes très fortes imposées dans ma matière (programme limitatif en Première) et l'absence quasi totale de liberté pédagogique. Mes choix en tant qu'enseignante en sont la conséquence: refus d'enseigner en Première, prise de distance par rapport au discours officiel relayé par les IPR et autres, choix assumé d'adapter plus ou moins librement les programmes en fonction de mes goûts, de ma personnalité et du niveau de mes élèves.»

«Pour le moment, je ne perçois pas de leviers véritables. Les principaux freins dans la mise en œuvre de cette réforme sont :

- le manque d'outils, de référentiels officiels, de documents d'accompagnement véritables.
- le décalage total entre les programmes/épreuves et le niveau réel des élèves.
- la liberté pédagogique des enseignants extrêmement réduite.
- le manque de temps et de moyens.
- le manque de coordination au niveau académique et national.
- la difficulté pour les élèves à faire des choix de spécialité pertinents et cohérents.
- la triade quasiment inévitable pour un grand nombre d'élèves « Maths-SVT-Physique ».
- l'absence de l'option « Mathématiques complémentaires » en Première, ce qui réduit le choix des spécialités pour les élèves en les contraignant à choisir les maths au détriment d'autres spécialités qui auraient pu les intéresser et correspondre à leur parcours.

- le fait que tous reçoivent un enseignement scientifique identique dans le tronc commun, ce qui paraît absurde pour ceux qui ont choisi des spécialités scientifiques.
- la « mise en concurrence » des spécialités entre la Première et la Terminale, qui implique parfois de « séduire » ou « retenir » les élèves en surnotant ».

« Je pense qu'il fallait absolument réformer le bac... »

« L'épreuve d'oral en Terminale ? C'est une excellente idée sur le principe car c'est une compétence primordiale à développer chez les élèves. En revanche, je n'ai pas d'avis à ce jour sur la mise en œuvre de cette épreuve. »

« La mise en œuvre de la réforme implique une révolution en cours de Mathématiques en Première technologique (programme extrêmement dense pour un public généralement peu aguerris aux Maths). Il faut aller très vite et en même temps souvent déconstruire des savoirs erronés et les reconstruire. Il faut aller à l'essentiel et travailler en compétences et capacités. »

« J'identifie un frein quant aux épreuves communes de contrôle continu (E3C) qui sont mal préparées sur plusieurs points :

- Les professeurs n'ont pas été informés d'une progression « idéale »... donc nos élèves ne sont pas prêts. Il a fallu revoir en urgence une progression permettant à nos élèves de pouvoir composer sur les sujets de la banque nationale d'E3C.
- Cette progression « idéale » est irréaliste (il faudrait avoir couvert les deux tiers du programme en janvier).
- Les sujets d'E3C n'ont a priori pas été assez relus avant diffusion (problèmes dans les algorithmes, qualité de certaines captures d'écrans défaillante, ambiguïté sur l'utilisation de la calculatrice, temps de composition de la deuxième partie non indiquée ou indiquée à 1h30 alors que, dans les textes, on

comprend que c'est 1h40...). Un seul niveau de Mathématiques en Première générale. On prive une partie des jeunes d'une formation Mathématiques indispensable dans notre société où les Mathématiques ont de plus en plus d'importance, au travers par exemple de tout le numérique qui nous entoure. »

« En revanche, l'enseignement « Sciences Numériques et Technologie » est une excellente idée. L'enseignement de cette matière est très profitable aux élèves et à chaque cours, j'ai l'impression de revoir des idées erronées que les élèves pouvaient avoir du fonctionnement du numérique qui les entoure. Il faudrait aller plus loin sur la notion de fake news et de complot pour leur donner les outils de déconstruction. »

« D'un point de vue plus général, je pense qu'il fallait absolument réformer le bac. Une réforme de cette ampleur, pour qu'elle passe auprès de l'opinion, doit aussi parfois être lancée même si tout n'est pas prêt. Si l'on attend d'être tout à fait prêt, on court le risque de ne jamais la faire. »

« L'épreuve d'oral en Terminale est une bonne initiative pour préparer les élèves à communiquer. La réforme nous amène à solliciter davantage encore les élèves dans la construction des savoirs et des savoir-faire. La possibilité laissée aux lycéens de choisir leur avenir est un des atouts de la réforme. »

« Ayant la spécialité Mathématiques en Première et ayant eu précédemment les Premières S, je constate que le programme est encore plus dense cette année, il sera donc plus difficile à « boucler ». L'épreuve de la spécialité Mathématiques en Première étant programmée en avril : il est important pour les professeurs de Maths d'avoir une progression unique cohérente qui tienne compte de cette échéance, il y a donc nécessité d'avoir un maximum d'informations sur cette épreuve (sujets, chapitres concernés par l'épreuve, modalités de correction...). »

« Le principal frein est la grande hétérogénéité de niveau en spécialité Mathématiques qui ralentit et rend le travail plus difficile pour le professeur. On peut cependant espérer obtenir un meilleur niveau en terminale ? »



« Les leviers : l'expérience, les jeunes, les conseils de l'Inspection... »

«Un regard plutôt positif: il était temps de faire évoluer les TPE! Cependant, j'attends impatiemment des précisions avec les documents d'accompagnement par exemple.»

«La réforme demande beaucoup de travail de construction de séances et entraîne beaucoup de changements. Elle ne bouleverse pas en profondeur ma façon d'enseigner.»

«Les freins: le manque de temps, de formation, de recul... Les leviers: l'expérience, les jeunes, les conseils de l'Inspection...»

« Le frein principal dans la mise en œuvre de cette réforme est le calendrier de son déploiement... »

«Dans la mesure où les indications concernant le grand oral sont encore un peu floues, il m'est difficile pour l'instant de porter un regard dessus. Toutefois, en tant que professeur principal en Terminale, il est vrai que je m'interroge sur ce que l'on pourra et devra dire l'année prochaine aux élèves afin de les préparer au mieux à cette nouvelle épreuve. J'ai peur que, malgré tous nos efforts, les élèves ne soient pas réellement prêts pour cette épreuve. C'est un exercice qui demande

du temps de préparation et l'année de Terminale laisse peu de place à ces temps-là.»

«En soit la réforme n'a pas changé ma façon d'enseigner. Elle nous oblige à davantage de mise en commun avec nos collègues aussi bien de langues vivantes que dans d'autres matières. Cela a été nécessaire et «facile» à faire avec les collègues de langues vivantes puisque nous avons eu des temps de concertation pédagogique pour accorder nos progressions. Malheureusement, des projets inter et trans disciplinaires n'ont pas pu être mis en place en raison du manque de temps pour pouvoir y réfléchir ou les préparer.»

«Le frein principal dans la mise en œuvre de cette réforme est le calendrier de son déploiement. Les programmes ont été dévoilés tardivement, les modalités d'évaluation aussi, les grilles d'évaluation viennent seulement d'apparaître, l'accès à la banque de sujets et le déroulement des premières épreuves restent flous. Le manque d'informations et le manque de formation en amont aux nouveautés de la réforme, sont pour moi des freins à la mise en œuvre. En préparation à l'année de Terminale 2020-2021, mais aussi afin d'aider les élèves de Première à choisir quelle spécialité ils vont abandonner à la fin de l'année, il serait intéressant d'avoir un retour des établissements du supérieur concernant les prérequis et attendus à propos des spécialités qu'ils pensent être les plus en lien avec leur formation.»

«En conclusion, la réforme est nécessaire, le bac ne correspondant plus aux attentes des établissements du supérieur. Cependant le déploiement de celle-ci s'est fait de manière trop rapide et pas assez préparée (les informations arrivent au compte-goutte). Davantage de temps de concertation pédagogique en amont de la rentrée pour permettre aux enseignants de les préparer au mieux auraient été nécessaires».

«Je me sens moins inquiet car l'oral devrait s'inspirer de ce qui existe déjà...»

Quel regard portez-vous sur l'épreuve d'oral en Terminale ?

«Enseignant de la filière STMG, je me sens moins inquiet car l'oral devrait s'inspirer de ce qui existe déjà. Il reste cependant beaucoup d'interrogations à ce jour faute d'une communication précise sur le contenu de cette épreuve d'oral.»

«Quant à ma façon d'enseigner, j'ai juste adapté pour le moment la façon de traiter avec les élèves l'étude de gestion avec une prédominance de l'utilisation des outils numériques.»

«La motivation renforcée des élèves pour des matières choisies pourrait être un plus. En revanche, l'inquiétude porte sur des programmes plus lourds qui pourraient démotiver les plus fragiles.»

Et le Latin dans tout cela ?

«Ceux qui passent le bac de Latin traditionnel sont fiers de «couronner» leurs études de Latin par un examen...»

«Le grand oral est une très bonne idée car jusqu'à présent on privilégiait l'écrit, alors que le fait de savoir prononcer un discours structuré et efficace devant un public d'experts est un instrument d'évaluation important qui servira aussi aux étudiants dans leur futur.»

«La réforme n'a pas changé ma manière d'enseigner car le Latin reste une option pour laquelle il y a une grande marge dans le choix du programme. Les axes et les thèmes sont très vastes et en gros respectent les vieux programmes. Disons que maintenant il faut faire travailler davantage

les textes bilingues et laisser plus de place au côté interdisciplinaire, ce qui devrait permettre de mieux comprendre l'importance du Latin pour le Français et pour la culture générale. Je regrette que l'examen de Latin (comme option) soit supprimé car il couronnait 5 ou 6 ans d'étude de cette langue et, s'agissant d'une épreuve orale dans le style du bac de Français, les élèves étaient confrontés à la nécessité de montrer pendant 15 minutes leur savoir dans cette discipline. La réforme, pour le Latin en Terminale, prévoit des axes de réflexion proches de ceux qui existaient auparavant (interrogations philosophiques, politiques et scientifiques) mais a supprimé les œuvres imposées, donc il n'y a plus rien à présenter obligatoirement pour obtenir le bac de Latin. Les élèves étaient stimulés à travailler de manière plus rigoureuse pour le bac de Latin, surtout en Terminale.»

«D'après un sondage effectué parmi mes élèves depuis l'an dernier, ceux qui passent le bac de Latin traditionnel sont fiers de «couronner» leurs études de Latin par un examen. Ceux qui sont touchés par la réforme regrettent la disparition de l'examen final qui représente toujours un défi constructif.»



LA PAROLE AUX ÉLÈVES

Comment vis-tu la mise en place de la réforme du lycée ?

Qu'est-ce qui a guidé ton choix de spécialités ?

Comment vis-tu le groupe « classe » ?

Entre contrôle continu et épreuves finales, de quelle manière abordes-tu le baccalauréat ?

Te projettes-tu sur l'oral final de Terminale ? Comment ?

Juliette (SES – LLCE – HGGSP)

« C'est compliqué : la réforme a mis en place une certaine pression puisqu'on ne sait pas à quoi nous attendre. »

« J'ai pris des spécialités qui correspondaient aux matières que je préfère et dans lesquelles je suis à l'aise. »

« Le groupe classe est agréable mais instaure une certaine rivalité. »

« Je suis stressée du fait de la mauvaise organisation due à la réforme. »

« Oui, j'ai une grande appréhension puisque l'oral me met mal à l'aise, et ce d'autant plus qu'il n'est pas bien expliqué pour l'instant par mes professeurs. »

Guillaume (Maths – Physique-Chimie – SES)

« Je vis très bien cette réforme car elle permet un meilleur choix : c'est plus ouvert que les anciennes séries S, ES et L. »

« C'est mon projet qui a guidé mon choix de spécialités. »

« Le groupe classe ne me dérange pas, au contraire on rencontre plus de personnes. »

« J'aborde le baccalauréat sereinement : c'est mieux car cela permet plusieurs essais. »

« Je ne me projette pas encore sur l'oral. »

Louison

« Adaptation assez facile mais certainement frustrant de ne pas être au courant de tout, notamment pour l'année prochaine et les épreuves. »

« Mon choix de spécialités a été guidé par les études possibles par la suite (ce qui ouvre le plus de voies). »

« J'aborde le baccalauréat assez sereinement pour l'instant, mais en période d'épreuves ça va être plus compliqué. »

« Je ne me projette pas du tout sur l'oral de Terminale car il n'y a aucune information qui pourrait nous aider à nous projeter »

Clémence (Voie ST2S)

« Le métier visé pour plus tard a guidé mon choix. »

« Le groupe classe n'est pas très intégré à la filière. »

« J'aborde le baccalauréat en travaillant énormément pour le contrôle continu pour avoir des points d'avance pour les résultats du baccalauréat. »

« Je ne me projette pas encore sur l'oral final de Terminale. »

Juliette

« Je n'ai pas fait le choix d'options car je suis en série technologique. »

« Je vis plutôt bien la mise en place de la réforme du lycée, je trouve qu'il n'y a pas grand chose qui change mais je ne suis pas en série générale. »

« Je ne ressens pas vraiment d'anxiété car je sais que je vais être bien préparée grâce à mes professeurs et je travaille. »

« Je pense réussir l'oral final de Terminale si je m'entraîne souvent et surtout si je commence dès maintenant à le préparer. »

Célian (Maths – Physique-Chimie – SVT)

« Je vis bien cette réforme, mis à part le fait que dans le programme de Français il y a beaucoup trop de textes, 24 textes c'est trop ! »

« C'est mon souhait de faire médecine qui a guidé mon choix de spécialités. »

« Pour l'instant, je n'ai pas de problème avec le reste de classe donc je vis bien avec le groupe classe. »

« J'aborde sereinement le baccalauréat en me préparant tôt pour ne pas être surpris à la dernière minute qu'il faut réviser. »

« N'ayant pas beaucoup d'informations sur cette oral final de Terminale, je ne sais pas trop comment l'aborder. »

Clarisse (Voie STMG)

« On ne sait pas où nous allons. »

« C'est mon stage de 3^e en entreprise qui a guidé mon choix. »

« Je trouve cela plus facile que les autres années mais je ne sais pas comment tout ça se déroule et lorsque l'on demande aux profs, ils n'en savent pas plus que nous. »

Kevin (SES – Anglais – Maths)

« Je ne me suis pas renseigné assez sur la réforme pour avoir un vrai avis, mais ça a l'air bizarre. »

« Ce sont mes préférences qui ont guidé mon choix de spécialités. »

« Il y a beaucoup de trous dans les emplois du temps, et la classe est souvent divisée. »

« J'essaie de bien travailler pour avoir de bonnes notes à chaque contrôle, sinon c'est tout. »

Angèle (Maths – Physique-Chimie – SVT)

« Je trouve que nous ne sommes pas assez informés. Le fait de devoir choisir des spécialités qui auront un grand impact sur notre avenir aussi tôt est assez stressant et le fait que les professeurs ne se sont pas du tout renseignés sur la réforme accentue ce stress. »

« J'ai choisi mes spécialités en fonction de ce que je voulais faire plus tard mais lorsque l'on ne sait pas vers quel domaine se diriger ce choix est difficile. »





LA PAROLE AUX PARENTS

Quel regard portez-vous sur la réforme du lycée appliquée à votre enfant ?

« Je ne vois pas une différence fondamentale, ceux qui souhaitent S continuent à vouloir Maths Physique SVT. Un peu dommage d'abandonner une spécialité en Première : c'est compliqué de se décider. »

« C'est un peu tôt pour porter un jugement, il faut voir sur un peu plus long terme. »

« Regard positif sur le fond de la réforme. Inquiète sur la forme et sur le contenu des enseignements qui semble trop chargé. Inquiétude sur le bac français qui ne semble pas encore maîtrisé mais qui approche à grands pas. »

Dans quel état d'esprit votre enfant est-il par rapport à sa scolarité ?

« Mon enfant ne semble pas ressentir de stress face à la réforme du lycée et du bac, mais le contrôle continu l'effraie un peu. »

« Une forte pression pour réussir. »

« Nous sommes en attente de plus de précisions quant aux attendus des études supérieures sur les spécialités. »

« Au début de l'année, je ne me sentais pas du tout à ma place, je me sentais très nulle à côté des autres élèves car je ne comprenais presque rien mais je m'y suis habituée et je me suis également améliorée. C'est une classe très sérieuse, très différente de ce que j'ai pu avoir les années précédentes. Cette classe donne envie de s'améliorer et de travailler afin d'avoir des bonnes notes mais elle peut également très vite nous décourager. »

« J'aborde le baccalauréat avec beaucoup de stress et beaucoup de pression du fait que nous sommes les premiers à expérimenter cette réforme. Tout ce stress et cette pression vient du fait que personne ne sait comment se passe la réforme ce qui n'est pas du tout rassurant et que tout va extrêmement vite, j'ai l'impression de ne pas du tout être prête pour cela. »

« Je ne sais pas du tout sur quoi l'oral final de Terminale va porter et comment ça va se passer. »

Jules (Voie STMG)

« Je n'étais pas trop d'accord à la base car ils nous imposent une réforme qui n'est même pas finie. Les professeurs sont tous aussi perdus et la banque de sujets zéro n'a été ouverte qu'un mois avant les E3C. Donc personnellement je dis depuis le début qu'ils auraient dû attendre encore une à deux années avant de mettre en place la réforme afin qu'elle soit bien détaillée et réfléchie. »

« La STMG permet de faire des études de commerce et étant donné que je veux devenir commercial, c'est donc un bon choix pour moi. »

« J'aborde le baccalauréat avec un travail régulier. »

« Je ne me projette pas encore sur l'oral final de terminale : on y travaille. »

Avez-vous contribué au discernement du choix de spécialités de votre enfant ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

« Oui, nous en avons longuement discuté et nous avons fait le choix ensemble en fonction de son projet professionnel. Cela ne nous a pas posé souci. »

« Je n'ai pas contribué au choix des spécialités de ma fille, elle a choisi ses spécialités en fonction des études qu'elle souhaite faire après le BAC (discussion lors du forum des métiers et avec son professeur principal en seconde). »

« Non, ma fille a choisi ce qui lui plaisait et ses choix étaient cohérents. »



Le Pôle lycée Pour quoi? Pour qui?

En 2006, le Secrétariat de l'Enseignement catholique crée le Département Éducation. Claude BERRUER, alors Secrétaire adjoint est missionné pour en assurer son fonctionnement. En 2008, le Pôle Lycée se structure. Il est composé de membres des organisations professionnelles de l'Enseignement catholique, de responsables de formation d'instituts missionnés, de chargés de missions, d'enseignants, responsables de vie scolaire, représentants de l'Apel national et d'un représentant des Directeurs diocésains. C'est Jean-Marc PETIT qui en assurait la coordination afin d'accompagner la mise en place de la Réforme¹ du Lycée de 2009. Puis en 2012/2013, le groupe de travail s'attache à faire l'évaluation de la mise en place de de la réforme, travail assuré par Benoit SKOURATKO qui prendra la coordination à partir de cette date.

Le Pôle lycée a donc pour mission de permettre, par un travail collaboratif entre différents représentants de la communauté éducative de mener un travail de veille et d'accompagner l'animation des réseaux afin de mettre en œuvre le projet de l'Enseignement Catholique au cœur de nos réseaux et de nos établissements.

Depuis 2017, nous travaillons à l'accompagnement de la mise en place de la Réforme des Lycées. Nous ne sommes pas l'antichambre du Ministère de

1. <https://enseignement-catholique.fr/wp-content/uploads/2016/07/bilan-reforme-lycee-rapport-SGEC.pdf>

l'Éducation. En effet, nous visons à comprendre les contraintes, les exigences de la réforme, des textes officiels afin d'explorer les marges de manœuvres que nous pouvons inventer afin de mettre en œuvre une réforme qui permette à chaque membre de la communauté éducative de mener à bien sa mission. Dès 2017, nous nous sommes attachés à produire une réflexion en ce sens, en publiant sur le site de l'Enseignement Catholique², des ressources que nous continuons à enrichir par un travail de publication et de communication de notre travail.



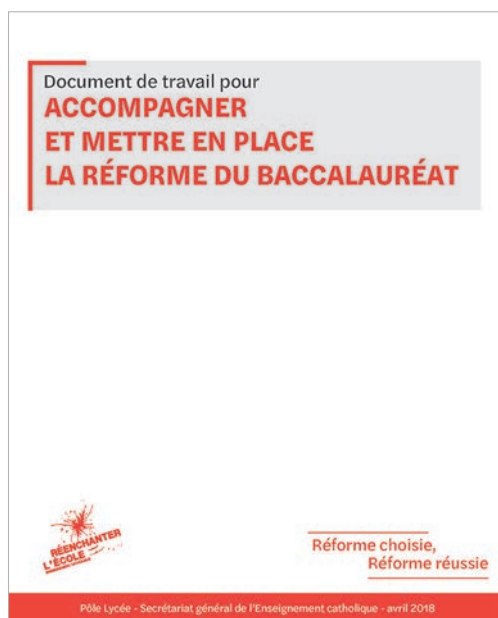
Cette année, nous nous intéressons aux évolutions du conseil de classe, à celle du groupe classe⁴ et les avancées du lycée inclusif.

Ce groupe de travail s'attache à explorer nos marges de liberté afin proposer des voies à explorer. Des voies, à investir afin que nos lycées puissent accompagner aux plus près tous les membres de nos communautés éducatives.

Benoit SKOURATKO

*Chargé de mission pour le Département Éducation
Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.
Coordination du pôle lycée*

*Professeur Agrégé de Lettres Modernes
Lycée Montalembert – 92400 Courbevoie
Formateur*

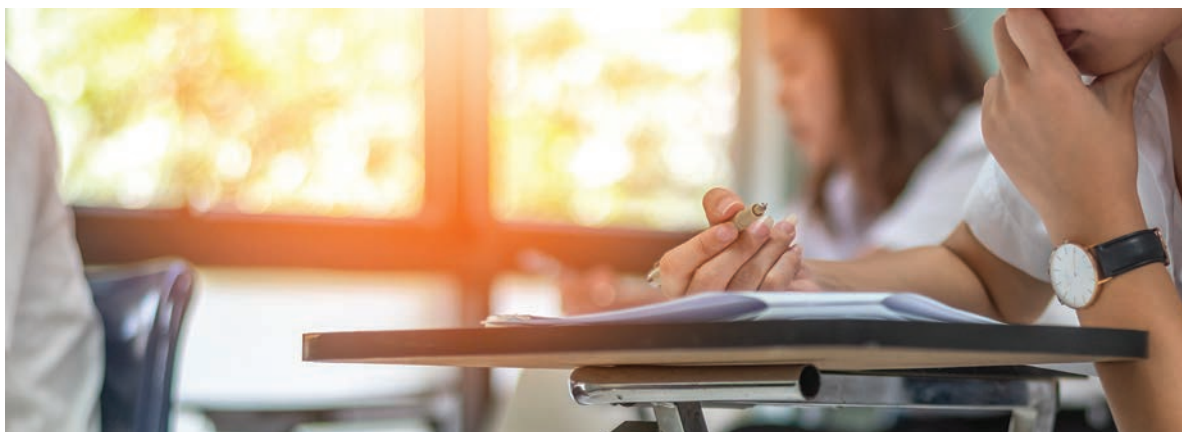


3

² <https://enseignement-catholique.fr/>

³ <https://enseignement-catholique.fr/wp-content/uploads/2018/04/reforme-du-bac-def.pdf>

⁴ Cf. webinaire du 04 novembre 2019 sur la WebTV du site de l'Enseignement Catholique



La violence de l'immédiateté

Dans sa lettre rendue publique après son suicide, Christine RENON, directrice d'une école primaire publique de Pantin, dénonçait ses maux et ses souffrances, les difficultés de sa fonction, son stress et son incapacité à faire face davantage à sa mission.

Drame effrayant, souffrance immense, je me suis senti touché au plus profond de moi par son geste, autant par ses maux que par ses mots. L'événement fut médiatisé, le ministre s'est ému. Et puis ?

La situation de nombreux collègues, premier et second degré, est très souvent, trop souvent difficile et cette tragédie témoigne de la complexité de la mission qui nous est confiée. Christine RENON dénonçait avec beaucoup de justesse « la violence de l'immédiateté ». Expression qui par sa vérité, sa force, résonne certainement en chacun d'entre

nous chaque jour, chaque heure, chaque minute. L'accumulation des tâches, les impératifs permanents à gérer, la superposition des fonctions, les réformes, l'absence d'interlocuteurs ou que sais-je encore, tout cela devient cruellement douloureux et chronophage, souvent à l'excès.

L'urgence est devenue une priorité qui nous fait regarder là où nous marchons, et non là où nous allons ou nous voudrions aller

Ne cherchez pas dans mes propos une longue plainte larmoyante quant aux responsabilités qui sont les nôtres, mais simplement un constat à partager. D'aucuns y verront des portes ouvertes à enfoncer ou des évidences « lapalissadiennes », mais suivant un adage que j'aime bien, qu'une émission de radio ancienne avait fait sienne : ça va sans dire mais ça va mieux en le disant.

En février 2016, en écho à l'Assemblée Générale, l'excellent bulletin du Synadic proposait un dossier

complet sur ce sujet avec ce titre « L'essentiel au cœur de nos urgences ». Notre organisation professionnelle se penchait avant tout le monde sur le bien-être du chef d'établissement après une vaste enquête au cours de l'année 2015 (je vous invite à rechercher dans vos archives cette édition du bulletin). Quatre ans après cette étude, rien n'a changé semble-t-il. Ou alors tout s'est encore accéléré. L'urgence est devenue une priorité qui nous fait regarder là où nous marchons, et non là où nous allons ou nous voudrions aller. Mais les choses peuvent-elles changer quand l'École n'est que le reflet d'un quotidien en pleine crispation ? Au-delà du Chef d'établissement, depuis bien longtemps, la violence de l'immédiateté a contaminé toutes les strates de la communauté éducative et même toutes les strates d'une société, rendue folle tel un train privé de conducteur, lancé à vive allure, sans freins et voie de secours.

Le métier de Chef d'établissement change. Vite, trop vite. Pas seulement par l'évolution de nos élèves, de nos enseignants, de nos parents, de nos lois ou de nos dirigeants. Le métier change car il doit se calquer sur le rythme de la transmission de plus en plus immédiate, que ce soit de l'information ou de la désinformation, de toutes natures, de toutes origines, de tous sujets. Dans cette course effrénée vers le « tout, tout de suite », les pilotes que nous sommes doivent veiller à ne pas aller trop vite, ou

pas trop lentement. Entre inaction et sortie de piste, les dangers menacent et génèrent mille maux dont le plus simple à lire est l'immense fatigue qui enveloppe chacun de nous, parfois dès septembre.

Je ne ferai pas liste des charges, missions, documents et attentes multiples, qui nourrissent chaque jour la violence de l'immédiateté. Que ce soit les services de l'État qui se délestent de plus en plus sur nous, que ce soit les règlements et lois qui nous demandent de plus en plus de réactivité et d'adaptation ou que ce soit les parents qui attendent de plus en plus de solutions sur le court terme, tout s'accélère, tout s'emballe.

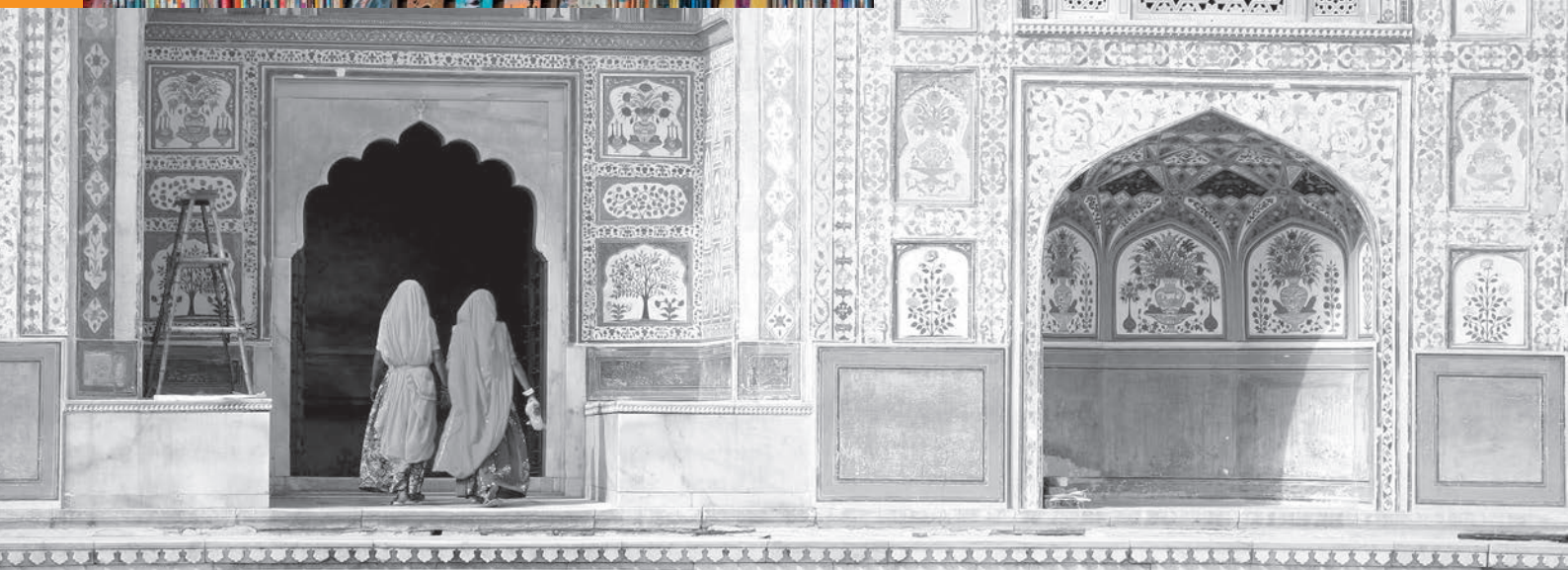
Aujourd'hui pour demain devient une habitude inquiétante. Inquiétante car le stress, le sentiment profond parfois de ne plus savoir faire ou de mal faire, l'impression que le four et le moulin ne font plus qu'un, génèrent chez trop de collègues un mal-être, des états psychologiques alarmants. J'ignore les solutions, j'ignore les remèdes. J'observe simplement autour de moi des collègues en souffrance dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année et qu'un temps de partage, autour d'un bon plat ou d'un verre amical, ne parvient pas à dissiper. Et cela me questionne. Certainement que les causes ne sont pas à chercher seulement dans la violence de l'immédiateté mais je me fais trop l'impression de subir plutôt que d'agir.

Souvent, dans les formations, dans les accompagnements, il nous est conseillé de prendre du temps, du temps pour se poser, pour penser, pour nous. C'est parfois possible. Mais difficile. Nous manquons surtout de temps, même pour nous. Combien d'entre vous peuvent se vanter de pouvoir prendre du temps, sans téléphone portable qui sonne pour tel ou tel problème, question, crise à gérer ou information à diffuser dans les plus brefs délais ? La violence de l'immédiateté nous amène parfois à culpabiliser quand nous décidons de n'être plus joignable, téléphone éteint, ne serait-ce que qu'une heure. Alors imaginez ce qu'il peut nous en coûter de nous couper de nos établissements une journée complète, comme lors d'une AG du Synadic !

Finalement, je n'ai pas fait avancer le problème. Je n'ai rien résolu mais ce n'était pas mon projet. Simplement quelques lignes pour dire aux collègues en souffrance qu'ils ne sont pas seuls. Et, au cœur de la violence de l'immédiateté, ai-je délaissé les urgences et pris un peu de temps pour écrire ces quelques lignes ? Enfin, pour reprendre le dossier de février 2016, cité plus haut, prenons garde que l'urgence ne devienne-elle pas le cœur de notre essentiel.

Laurent PAUTRAT





C'est vraiment mieux ailleurs ? L'Inde

Dans le numéro Hors-série de juin dernier du Bulletin, Aimy DEBIARD nous confiait ses découvertes de fille au pair en Suède. Depuis, le virus des voyages ne l'a pas quittée et elle nous entraîne à sa suite en Inde où elle part en quête de sens.

Impulsive et vagabonde. Je crois que c'est comme ça que je me définirais le mieux. Partir en Inde n'avait jamais fait vraiment partie de mes grands projets. Et pourtant, je pense que ce voyage a été une de mes plus belles leçons de vie.

Après un an en Suède à découvrir la Scandinavie, je suis rentrée en France pour reprendre mes études. Mais tout voyageur vous le dira : commencez à découvrir le monde, et vous ne pourrez plus vous arrêter. Alors à peine ma première année de master achevée, je partais pendant trois semaines en Inde pour un stage dans une petite entreprise vendant pierres précieuses et semi précieuses. Ce que j'allais y faire concrètement ? Je n'en savais trop rien. J'avais juste une seule idée en tête : découvrir cette partie du monde à la culture si unique.

Imaginez donc un petit bout de femme blonde d'un mètre soixante débarquer à Jaipur - Rajasthan - avec pour seuls compagnons son sac à dos et sa valise. Et bien c'est moi.

Dans mon sac à dos : juste l'essentiel pour vivre trois semaines pendant la mousson. Et dans ma valise : vingt-quatre kilos de vêtements et fournitures scolaires à distribuer à des enfants d'une ONG locale.

Je me souviens encore de ce premier contact avec la vie indienne. J'étais là, plantée au milieu de cette ébullition humaine, le cœur rempli d'excitation et le sourire aux lèvres. J'observais et on m'observait. En une fraction de secondes, j'étais devenue l'attraction des regards. Une petite femme

blanche, blonde, aux yeux bleus, au milieu de tous ces indiens. Impossible de passer inaperçue. On m'avait pourtant prévenue : « *Tu verras, tout le monde te regardera et voudra te parler. Tu comprends, certains n'ont encore jamais vu d'occidentaux, alors ne t'inquiète pas* ». Je n'avais pas vraiment saisi le sens de cette phrase jusqu'à ce que certains indiens s'arrêtent pour m'observer. Là, j'avais compris. Être invisible et se fondre dans la masse serait impossible.

Malgré mon pantalon en toile et mon tee-shirt en coton, je n'avais pas de mal à ressentir cette chaleur pesante et humide. J'avais atterri dans un brouhaha lourd, constant et agité : le bruit incessant des klaxons, les conversations vivantes, les piétons téméraires... Dès ces premiers instants, je savais que cette culture me plaisait.

Lorsque l'on arrive dans un pays pour la première fois, tout est nouveau. Les bruits, les odeurs... C'est sur le chemin entre l'aéroport et mon logement que j'ai réellement fait connaissance avec la culture indienne. Vaches sacrées, cochons nettoyeurs de rue, chiens errants, Uber loin des critères européens, dromadaires, vélos, charrettes et tuk-tuks se

croisent dans les rues sales de la ville. Et pourtant, tout est si beau. Les bâtiments aux reflets rosés, les saris multicolores des femmes, le visage marqué des hommes et le sourire des enfants.

Comme dans tout voyage, certaines choses vous marquent bien plus intensément que d'autres. Pour moi, le contact humain est toujours l'élément différenciant. Chaque rencontre est magique et unique. Iqbal, le chauffeur de tuk-tuk ; Neha, l'hindoue cuisinière ; Deepika, la talentueuse couturière ; Jeet, l'humaniste au grand cœur ; Shubham, le danseur endiablé... Chacune de ces rencontres fut pour moi une leçon de vie. Si peu de moyens, et pourtant si généreux. Tous, à leur manière, m'ont permis de découvrir l'Inde plus intensément. Un inconnu m'aidant à traverser, un commerçant m'offrant généreusement un chai, ces femmes religieuses me demandant de les prendre en photo, un jeune adolescent me racontant son envie de devenir professeur de mathématiques... Je ne saurais même pas par où commencer pour raconter mes aventures.

De toute évidence, toutes ces rencontres ont guidé mon voyage. Mais la découverte des trésors





indiens m'a tout autant marqué. Admire la jungle indienne, dormir dans les dunes à la lueur de la lune, surplomber la ville depuis les montagnes, tomber nez à nez avec un cobra au milieu d'un sentier sinueux, découvrir les ateliers de confection de bijoux et tissus imprimés, commander aléatoirement un plat sur les menus des petits restaurants de rue, jouer avec les enfants des bidonvilles...

L'Inde m'a transformée. Pas le genre de transformation minimale que l'on vit sans vraiment s'en rendre compte. Plutôt le genre intense, profond, vrai. Du haut de mes 22 ans, l'Inde m'a fait grandir en m'incitant à regarder la vie autrement, à me poser les vraies questions.

Tirer des leçons de mes voyages est une des phases que je préfère. Pour ce premier passage en Asie, c'est la question de la quête de sens qui s'est imposée d'elle-même. Comment donner du sens à mon travail ? Comment réaliser mes rêves sans me trouver des excuses à la moindre difficulté ? Comment exploiter mes ressources pour impacter positivement l'environnement ? Toutes ces questions se bousculent dans ma tête.

Aujourd'hui et grâce à ce voyage en Inde, je sais qui je suis, je sais où je vais et je suis en accord avec moi-même. Et ça, ça n'a pas de prix.

Aimy DEBIARD





L'agence Excellence Pro

Créée récemment par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique, l'agence Excellence Pro commence à prendre toute sa place dans le monde de la formation professionnelle.

Rencontre avec sa directrice, Émilie JULIEN.



Comment pourriez-vous présenter l'agence à quelqu'un qui n'y verrait pas encore clair ?

Je commencerais par remettre les choses dans le contexte de l'actualité de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel. En effet, cette loi est un véritable Big Bang dans le monde de la

formation professionnelle : les mécanismes de financement sont bouleversés, les institutions qui gèrent ce domaine se voient toute modifiées, les collecteurs de taxe d'apprentissage disparaissent, ... Dans ce cadre, l'apprentissage se voit considérablement amplifié de par sa libéralisation. Tous les organismes de formation peuvent le développer et le financement est facilité.

Parallèlement, la réforme des lycées professionnels encourage les établissements à développer la mixité des publics accueillis, pour proposer aux jeunes la voie de formation qui leur convient le mieux.

Dans ce contexte, l'enseignement catholique a trouvé pertinent de créer une agence qui va accompagner les établissements qui veulent



travailler dans ces directions, mais aussi les lycées professionnels dans les modifications concernant la taxe d'apprentissage. Il apparaissait également important de se fédérer pour que l'enseignement catholique soit présent auprès des OPCO et des branches professionnelles.

Petite particularité peu fréquente : cette agence est créée pour une durée déterminée de 5 ans...

La durée va permettre de se donner le temps d'accompagner ces transformations. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer où nous en serons dans deux ou trois ans...

Quel va être votre rôle, dans ces années qui viennent ?

À court et moyen terme, mon rôle consiste à répondre aux sollicitations des établissements. À la mi-novembre, j'en avais déjà rencontré une trentaine. Nous avons également besoin d'avoir une vision globale du développement de l'apprentissage dans notre réseau pour construire une approche commune qui va nous permettre de renforcer nos liens avec les branches professionnelles.

Y aura-t-il des agences Excellence Pro en régions ?

Il y a des régions qui ont choisi de se mobiliser sur leurs territoires et de créer une agence régionale

pour s'organiser autour des problématiques de l'alternance et pour la développer de manière cohérente et concertée. Mais il ne s'agit pas de quelque chose qui émane de l'agence nationale.

Excellence Pro, c'est aussi le nom du salon prévu les 12 et 13 mars à la Villette. Où en est-on aujourd'hui sur ce point ?

L'agence n'en est pas l'organisatrice, je ne suis donc probablement pas la mieux placée pour donner des détails concrets, même si je suis présente aux réunions de préparation. Mon rôle est, entre autres, de faciliter la prise de contact avec les OPCO pour les inviter à participer au salon.

Peut-être faut-il resituer l'organisation ? Nous aurons trois grands espaces : le premier pour présenter les régions et leurs particularités, le deuxième pour décliner les innovations et initiatives au sein des 11 OPCO différents, le dernier sur les dynamiques éducatives.

La première journée vise à partager les initiatives, le nouveau contexte de la réforme et les opportunités avec toutes les personnes intéressées par la formation professionnelle ; la seconde journée vise davantage l'orientation, avec, par exemple, les professeurs principaux.

Vous semble-t-il que nous soyons à un véritable tournant de la formation professionnelle ?

Ce peut être une véritable chance pour les établissements, en particulier grâce à la mixité des publics. In fine, les jeunes vont pouvoir renforcer leurs cursus de formation et, probablement, améliorer à terme leur insertion professionnelle. De notre côté, nous pouvons aussi en profiter pour enrichir notre offre en lien avec le marché de l'emploi sur les différents secteurs qui recrutent, pour répondre encore mieux aux besoins.

En tout cas, je suis à la disposition des chefs d'établissement et des enseignants pour répondre à leurs questions et les accompagner dans leurs projets. L'agence est là, avant tout, pour répondre aux besoins de terrain.

Propos recueillis par Bruno RISPAL

Salon Excellence Pro

Les 12 et 13 mars 2020, se tiendra le premier salon dédié aux formations professionnalisantes de l'Enseignement catholique au Parc des expositions de la Villette à Paris : le salon Excellence Pro. Ce salon concerne tous les acteurs du monde économique, social, politique et éducatif. Pour les établissements, il permettra de mieux appréhender les parcours accessibles aux élèves et de prendre des contacts avec les entreprises et de construire des parcours de formation innovant !

Les 2 journées seront consacrées à des publics différents :

Le 12 mars réunira les professionnels : branches, OPCO, entreprises, représentants de lycée pro et techno (chefs d'établissement, DDFPT, enseignants). Cette journée sera un espace de

rencontre, de découverte, d'échanges entre les établissements et les branches professionnelles; elle permettra de sensibiliser les acteurs des établissements sur les conséquences des réformes et les changements importants afin de bâtir sa propre stratégie pour l'établissement, seul et/ou en réseau.



Le 13 mars sera consacré à l'orientation et réunira les prescripteurs d'orientation, des représentants de collèges et de lycées généraux (chef d'établissement, profs principaux, ...). L'objectif de cette journée sera de mieux appréhender les métiers, et les parcours de formation existant dans l'EC. **Près de 1000 professeurs principaux** pourront bénéficier d'un dispositif de formation : une étape en distanciel(8h) début mars, la journée de formation (6h) en présentiel sur le salon le 13 mars et une étape en distanciel (4h) après le salon.

Dans une mise en scène originale, le salon se présentera sous la forme de 3 villages avec leur place centrale, leurs quartiers, leur maison commune, leur ambiance joyeuse.

- Le village des professions regroupe les établissements par filières, reliés à un opérateur de compétences (OPCO). Les établissements seront mis à l'honneur et feront connaître leurs savoir-faire et leurs innovations. Ils rencontreront sur place les décideurs des branches professionnelles et les institutionnels (France compétences, ministères de tutelle...). Sur la place du village, on pourra trouver conseil pour se développer, créer une Unité de Formation d'Apprentis (UFA) ou un Centre de Formation d'Apprentis (CFA), construire un titre Répertoire National des Certifications

Professionnelles (RNCP), on pourra nouer des partenariats avec le monde économique, social et institutionnel.

- Le village des territoires rassemblera les régions, dans leur diversité et leur richesse. Chacune d'entre elles présentera ses formations professionnelles et technologiques spécifiques du Bac-4 au Bac+5, ses stratégies de développement, ses liens avec le monde de l'entreprise, ses domaines d'excellence. Sur la place de ce village, on s'enrichira des expériences, on découvrira les particularismes locaux, on goûtera les spécialités culinaires.

- Le village des dynamiques éducatives rejoint le cœur du projet de l'EC .Des conférences, des forums, des ateliers et des speed meeting aborderont le numérique, l'international, l'orientation, l'attention aux décrocheurs, la formation de citoyens et professionnels engagés, la recherche du bien commun, des pratiques pédagogiques innovantes... On créera même une mini-entreprise en 24 heures.

Plus de 5000 personnes sont attendues.

Le salon fourmillera d'idées à partager : inscrivez vous rapidement !

Plus d'informations : <https://enseignement-catholique.fr/salonexcellencepro/>

Myriam GIRET



Veille pédagogique

Source: www.education.gouv.fr

BOEN N°36 DU 03 OCTOBRE 2019

Bac général et technologique / EPS

Évaluation de l'éducation physique et sportive.
Organisation du contrôle en cours de formation (CCF) et référentiel national d'évaluation

Enseignement privé sous contrat

Transposition aux maîtres contractuels et agréés des dispositions applicables aux fonctionnaires en matière de congés et de disponibilités : modification

BOEN N° 38 DU 17 OCTOBRE 2019

Enseignement secondaire et supérieur

Dispositions du Code de l'éducation relatives au label Campus des métiers et des qualifications : modification

Campus des métiers et des qualifications et Campus Excellence : cahier des charges national pour l'obtention ou le renouvellement du label



BOEN N° 40 DU 31 OCTOBRE 2019

Enseignement secondaire

Baccalauréat technologique : Épreuve commune de contrôle continu de l'enseignement de spécialité économie, droit, et environnement du spectacle vivant de la classe de première de la série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse - session 2021

Droit au but jusque dans le bulletin scolaire !

C'est à Marseille que ça se passe et nulle part ailleurs. Alain DELOFFRE, prof principal au Cours Bastide (6^e), a eu ce commentaire à l'adresse d'un élève de premières, sur le bulletin du premier trimestre : « *Si comme le dit (l'enseignant) M. GABRIEL la balle est dans le camp d'Ugo, le but est clair : marquer ! J'entends par là se donner à fond pour réussir. Pas question de jouer petit bras. À Marseille, c'est droit au but !* » Le minot n'a plus qu'à faire comme Payet contre Lyon : un doublé, et c'est la mention « Excellence » garantie. Vas-y Ugo !



BOEN N° 43 DU 21 NOVEMBRE 2019

Examens

Calendrier 2020 du diplôme national du brevet, des baccalauréats, des certificats d'aptitude professionnelle, des brevets d'études professionnelles et du brevet de technicien

BOEN N° 47 DU 19 DÉCEMBRE 2019

Enseignement secondaire

CAP : Évaluation du chef d'œuvre pour l'examen du certificat d'aptitude professionnelle

BAC général et technologique : Dispense de certaines épreuves pour les candidats qui changent de série ou de voie de formation

Calendrier des sessions des examens conduisant à la délivrance du diplôme initial de langue française et du diplôme d'études en langue française en milieu scolaire pour l'année 2020
Dépôt et instruction

Actions européennes

Erasmus+ : Appel à propositions relatif au programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport - Erasmus+ (2014-2020) année scolaire et universitaire 2020-2021



Droit d'auteur

Un établissement de notre réseau a dû verser une amende de 200 € pour utilisation d'une photo sans en avoir la licence. En l'occurrence, il s'agissait d'une image récupérée sur le site du SGEN qui n'avait pas souscrit de licence nationale. Attention, donc, aux droits d'auteur !



Que se passe-t-il si je n'ai pas **mis en place le CSE** avant le 1^{er} janvier ?

La mise en place du Comité Social et Économique est obligatoire dans les entreprises d'au moins 11 salariés. Le CSE doit être installé au terme des mandats en cours des élus du personnel et au plus tard le 31 décembre 2019. Dès le 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des mandats des anciennes instances représentatives du personnel prendront fin automatiquement !

Si vous n'avez pas mis en place de CSE avant cette date, quelles en seront les conséquences ?

Un risque pénal

Si vous n'avez pas mis en place d'élection des membres du CSE, vous vous exposez à des **sanctions pour entrave** à la constitution du CSE ou à la libre désignation de ses membres pouvant aller jusqu'à 7500 € d'amende. On peut

cependant supposer que les condamnations seront rares. Tout salarié pourra également réclamer l'allocation de dommages-intérêts en réparation du préjudice subi du fait de l'absence de représentation du personnel. Cependant vous n'êtes pas en faute si vous avez organisé des élections qui se sont soldées par un procès-verbal de carence, ou si ces élections ont été annulées à la suite d'une contestation.

Mais aussi et surtout des risques sociaux

Des conséquences individuelles et collectives majeures peuvent survenir. En effet, l'absence de CSE rend impossible toutes les actions qui nécessitent sa **consultation**, notamment :

- Le licenciement pour inaptitude
- Le licenciement collectif pour motif économique
- La dénonciation d'un usage
- La mise en place ou la modification d'un règlement intérieur
- La mise en œuvre d'un projet de restructuration
- La mise en œuvre d'un plan de développement des compétences.

La non-tenu des élections professionnelles rend également impossible le déroulement des **négociations annuelles obligatoires** portant sur la rémunération et le temps de travail ainsi que sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail.

Vous n'avez pas encore organisé les élections du CSE ? Pas de panique, **Isidoor** est là !

Le **Synadic** est à vos côtés pour la mise en place du CSE, par ailleurs vous trouverez dans les applications Isidoor des outils pour vous aider.

Retrouvez dans **ISI RH** tous les outils pour préparer, planifier et procéder aux élections professionnelles, puis pour mettre en place le règlement intérieur du CSE.

Retrouvez dans **ISI RP** tous les documents et tableaux de bords pour mener les négociations.





Grand entretien



Le film « *À voix haute : la force de la parole* », nommé aux Césars 2018 dans la catégorie « Meilleur film documentaire », retrace le parcours de jeunes étudiants de Seine Saint-Denis lancés dans le concours d'éloquence « Eloquentia ». Un livre, « Porter sa voix »¹, détaille les cours dispensés aux participants. Créateur du concours, auteur du livre et réalisateur du film, Stéphane de FREITAS partage avec le Synadic sa passion de l'oral et se réjouit du renforcement de cette activité dans le cursus scolaire.

Entretien avec Bruno RISPAL



Bruno RISPAL : Comment est née, chez vous, cette passion pour l'oral ?

Stéphane de FREITAS : Tout est parti d'une expérience personnelle. J'ai grandi en Seine Saint-Denis et fréquenté des classes dans lesquelles je prenais la parole librement, sans beaucoup de tabous. Du jour au lendemain, j'ai changé d'environnement social et je me suis retrouvé dans ces soi-disant « beaux quartiers » de l'ouest parisien. Très vite, on m'a fait remarquer que ma façon de m'exprimer était perçue comme celle d'un banlieusard. Je n'osais plus prendre la parole en classe. Non pas que j'aurais été tout à coup moins intelligent que les autres, mais j'étais bloqué. Je me suis également rendu compte, dans

1. « Porter sa voix, s'affirmer par la parole », Stéphane de Freitas, éditions Le Robert, 2018, 22,90 €

cet établissement plus strict, avec un rapport plus vertical avec les enseignants, que l'oralité répondait à des codes précis. On levait la main uniquement si on avait la bonne réponse à donner. J'avais connu la situation inverse en banlieue, qui virait parfois au chaos avec des prises de paroles désordonnées, où il était difficile de se faire entendre. Mais il y avait du débat, de l'enrichissement. Dans les deux systèmes, il manquait un équilibre. Si on ne peut pas participer librement en classe, si on ne peut pas discuter, dialoguer, il manque quelque chose sur la capacité à interagir, à se révéler aux autres pour se révéler à soi-même. À l'inverse, s'il y a trop d'oralité, on ne peut pas transmettre les connaissances dans de bonnes conditions.

C'est à ce moment, quand j'étais renfermé sur moi, que j'ai compris que l'école est un lieu qui doit aussi apprendre le savoir-être. Quand un élève n'est plus capable de s'exprimer, il se sent rejeté et ça peut être destructeur pour lui. J'ai commencé à douter de moi, ma mère m'a emmené chez un psy qui m'a fait parler, mettre des mots sur mes nœuds, sur mes angoisses, sur mes frustrations, sur mes joies. Le travail d'introspection m'a permis de ressentir qui j'étais, de le mentaliser, de le structurer logiquement puis de le verbaliser. Quand cette mécanique devient naturelle, on atteint la congruence et on se libère, on respire à nouveau et on peut s'affirmer. L'impact sur la confiance en soi est très concret. Pouvoir dire les choses permet de passer, ensuite, à l'action.

Je me suis lancé dans le théâtre, les cours de rhétorique, mon goût pour la lecture et la langue française s'est renforcé et j'ai eu envie de faire partager tout cela aux autres.

B.R. : Comment cette transition, du travail sur soi au partage à grande échelle, s'est-elle mise en place ?

S. de F. : À cette époque, il y avait la première alerte sur Charlie Hebdo après la publication de caricatures au Danemark, des rappeurs estimant qu'on ne pouvait plus être entendu en banlieue, les clahs par médias interposés entre Dieudonné et Manuel VALLS. C'est la liberté d'expression qui était en jeu. Quand un pays doit débattre sur son identité nationale, si on ne réapprend pas à dialoguer dans une société plurielle à voix

multiples, c'est perdu d'avance. On est arrivé à une cristallisation sur notre incapacité à comprendre le point de vue de l'autre sur la religion, la politique. Le dialogue est un enjeu majeur pour le pays, pour ne pas fragiliser le pacte de société.

Il y a, aujourd'hui, toute une génération qui est habituée, via les réseaux, à s'exprimer, à avoir voix au chapitre, à lancer des pétitions en ligne. Les jeunes sont habitués au collaboratif, au participatif ; l'école doit favoriser les apprentissages du dialogue dans ce nouveau cadre.

Pour nos grands-parents, l'enseignant sait, transmet son savoir et celui qui lève le doigt doit réciter au mot près. Les mutations sociales ont fait fortement évoluer ce modèle. Je me dois de rendre hommage aux très nombreux enseignants qui ont déjà pris ce virage vers l'initiation au débat de manière quasi systématique, quelle que soit la matière enseignée.



B.R. : Ne faudrait-il pas alors former d'abord les enseignants avant de s'adresser aux élèves ?

S. de F. : Les professeurs sentent qu'on ne peut plus enseigner aujourd'hui comme il y a 20 ans, ne serait-ce qu'en raison de l'omniprésence des images ou des problèmes de concentration longue des jeunes. Tout le mouvement des classes inversées va dans ce sens. On apprend la leçon à la maison et, en classe, on réagit, on fait des cas pratiques.

Jules FERRY a supprimé les cours de rhétorique en 1883. Aujourd'hui, on revient à des épreuves orales au brevet, la réforme du Bac met en place le Grand oral : c'est un vrai retour de l'éloquence en tant que telle.

De nombreux enseignants nous contactent et nous demandent ce qu'englobe véritablement cette notion. Malheureusement, le Grand oral, même si je salue l'initiative, reste un examen de connaissance, pas une véritable discussion. C'est une fenêtre entrouverte qu'il va falloir utiliser pour aller vers l'évaluation de l'esprit critique des jeunes. Comment va-t-on les préparer à cela ? C'est la grande question ! L'aventure est belle mais quel en est l'objectif ?

Parler de cours d'éloquence, pour moi, c'est une erreur de terminologie. Je ne sais pas l'enseigner ; je sais la ressentir, la percevoir mais je ne peux pas en donner les règles immuables. Je préfère parler de prise de parole éducative, comme étant la capacité à s'ouvrir aux autres, avec puissance. Et je milite pour que ce terme unique s'impose contre les milliers de sortes d'éloquences qui existent ! Il faut attirer l'attention des pouvoirs publics, des enseignants. Il ne s'agit pas de décréter qu'on va faire 30 minutes d'éloquence en allant chercher quelques techniques chez les Grecs antiques. Il faut savoir, j'y reviens, ce qu'on met derrière. Il y en a tant qui parlent pour ne rien dire... Les jeunes doivent apprendre à intérioriser, à filtrer des informations, à se faire leur propre opinion et à trouver les mots pour l'exprimer. Finalement, c'est de la construction de l'esprit critique dont il est question, d'un éveil de la vie en société. Comment l'enseignant oriente et fait travailler ces mécanismes : voilà la question centrale !

Après quelques temps d'exercice de cette prise de parole éducative, un jeune devrait être capable de ne plus dire « *Tu es un imbécile parce que tu ne penses pas comme moi !* » mais plutôt : « *Pourquoi dis-tu ça ? Sur quoi t'appuies-tu pour tenir ces propos ?* ». Si ces réflexes sont acquis, la société fonctionnera davantage dans l'écoute et l'empathie.

Ma réponse à votre question est très longue mais vous y sentez ma passion !

B.R. : Dans le livre comme dans le film, trois mots reviennent régulièrement : respect, écoute et bienveillance. En dehors de ces notions, rien ne serait possible ?

S. de F. : L'enjeu est bien de créer un cadre de valeurs qui a pu se perdre dans notre société.



Quand quelqu'un parle, on l'écoute. Je n'ai pas l'impression que ce principe soit révolutionnaire... Au lieu de le juger, on le questionne. Une salle de classe est une micro société. Ces règles doivent y exister fortement. Aujourd'hui, on s'invective, on s'insulte ; on n'arrive pas à parler, alors on va casser. On peut ne pas être d'accord, on peut être différent mais ça n'empêche pas l'amitié. Pour l'enseignant, cela se traduit par des encouragements réguliers, des conseils constructifs, respecter les niveaux et l'aisance de chacun, résister à la tentation de tout évaluer, de tout noter. Même si ces règles ne sont pas toujours faciles à expliquer et à faire accepter, ce cadre de valeurs n'est pas négociable.

J'ai fait une intervention en ce sens auprès de 200 enseignants. À la sortie, l'un d'eux est venu me voir et m'a dit : « *Si on achète votre livre, est-ce que c'est bon ?* ». Mon éditeur qui était présent avait envie de répondre oui ! Ma réponse a, évidemment, été bien différente ! En 7 ans d'expérience, nous avons réussi à répertorier les règles que nous mettons en place, les techniques d'expression scénique,... Le livre est un partage d'expérience. Pour accompagner des élèves dans cette direction, il faut, soi-même, avoir déjà fait un bout de chemin,

être capable de pouvoir analyser les réactions de celui qui est en face. Avant d'enseigner cette oralité, il est important que les professeurs puissent eux-mêmes l'expérimenter. C'est un peu comme la confiance en soi : ça ne s'ordonne pas. Je ne peux pas dire à quelqu'un : « *Maintenant, vous avez confiance en vous ! Et vous allez être éloquent !* ». Le cheminement humain, émotionnel, intellectuel est aussi important, sinon plus, que le volume de la voix ou le regard qui balaye l'auditoire.

B.R. : Vous intervenez dans des universités, comme à Saint-Denis, dans des collèges et des lycées, vous avez des projets pour les écoles... On pourrait se demander pourquoi avoir attendu aussi longtemps, en France, pour se pencher sur cette question de l'oral...

S. de F. : Depuis 10 ans, beaucoup d'enseignants ont ressenti ce besoin générationnel de prendre la parole, d'avoir des débats, des discussions, parfois des exercices de théâtre, dans leurs cours. Et ceci de manière très spontanée.

Le film a eu le mérite de montrer ce que nous faisons, mais surtout de montrer à quoi ressemble un jeune qui s'affirme, qui prend confiance en lui, qui ose. De montrer comment vivre des désaccords dans la fraternité. Pendant le tournage a eu lieu l'attentat de Charlie Hebdo. J'ai choisi de ne pas le faire figurer à l'image mais beaucoup de réflexions des jeunes tournaient alors autour du fait que le chemin, la solution, étaient peut-être dans le fait de se parler et de s'écouter. Le germe était là, nous n'avons fait qu'aider à ce qu'il se développe.

B.R. : N'y aurait-il pas, encore aujourd'hui, le risque de penser que l'éloquence ne sert, au quotidien, que dans des métiers où l'oral est très présent ?

S. de F. : Tout à fait ! C'est bien pour cela que le terme d'éloquence est dangereux. Pour être avocat, l'oral est indispensable, il fait le reconnaître et le travailler. Quand je parle de prise de parole éducative, c'est parce qu'il en va de chaque individu, quel qu'il soit. Chacun a besoin de s'exprimer parce qu'il a des convictions, des certitudes. On paie des psychologues, parfois fort cher, pour parler... Faisons-le à l'école ! Avec tous.

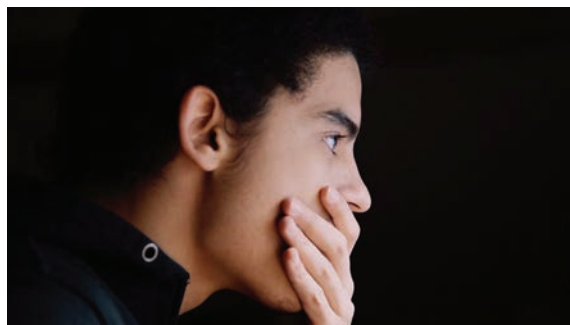
Je regrette que le rapport Mathiot sur la réforme du Bac laisse en suspens la manière d'enseigner. Si le cours d'éloquence consiste à répéter un exposé jusqu'à le connaître par cœur, ce ne sera vraiment pas intéressant à long terme. Pas plus que de voir les différentes typologies des discours. L'ouverture commence à venir lorsqu'on ajoute un peu de théâtre. Il faut alors y intégrer la possibilité pour chacun d'exprimer ses sentiments et idées personnels, y compris sur l'avenir. « *Moi, président...* » : que ferais-tu si tu étais président de la République ? « *Moi, directeur du collège...* » : que changerais-tu dans l'établissement ? « *Moi, professeur principal de la 5^e2...* » : que changerais-tu dans la classe ? Et on en parle ensemble.

Il faut bien passer aussi par un peu de théorie pour organiser son discours, ses exemples. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. C'est ainsi qu'on va devenir performant, y compris sur des exposés en classe.

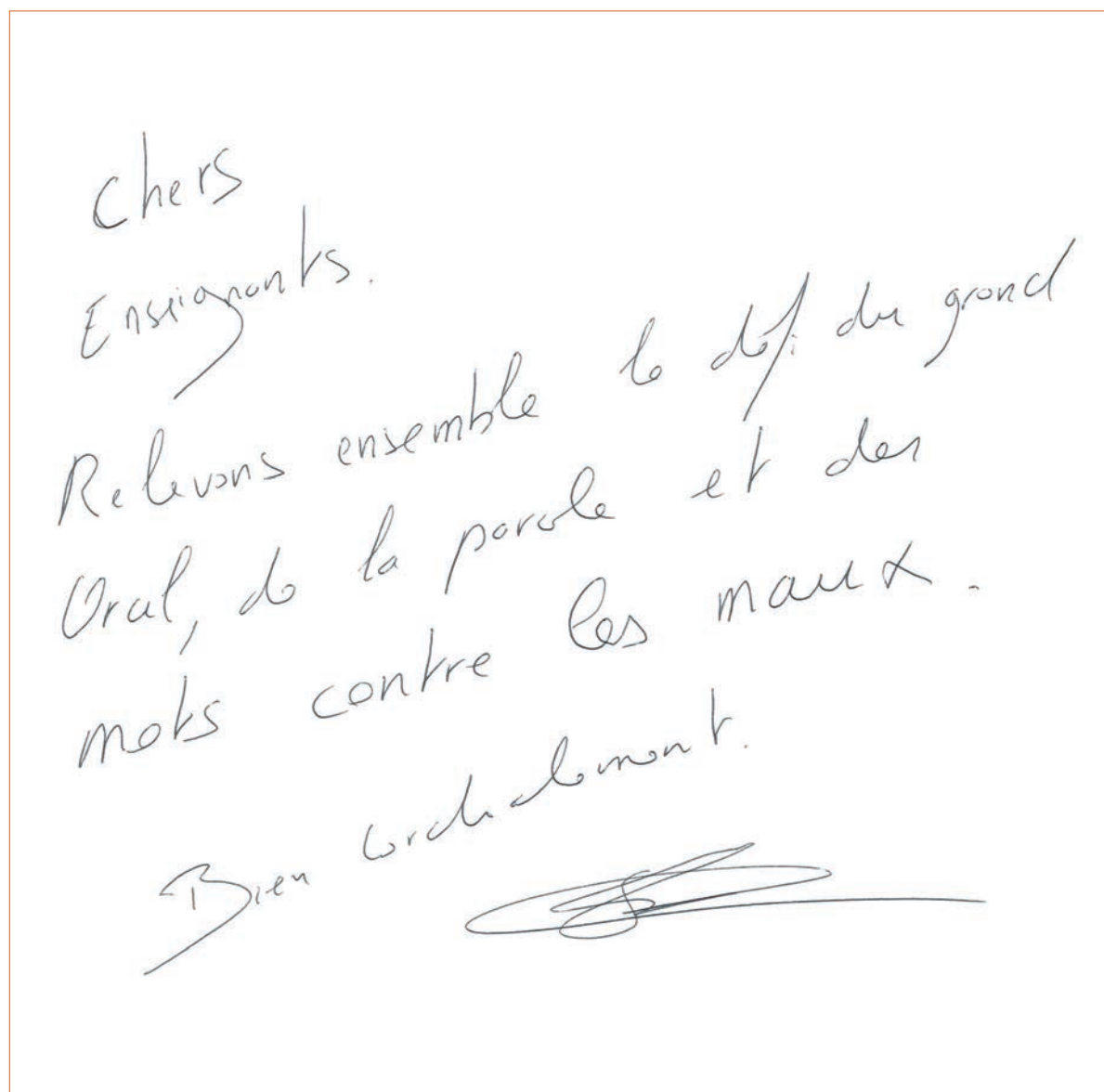


B.R. : Demain, si on vous confiait les clés du Ministère de l'éducation nationale, quelle serait votre première décision ?

S. de F. : Remplacer la terminologie « éloquence » par « prise de parole éducative » ! Mais je crois surtout que je réunirais les profs pour un grand congrès national, un Grenelle des enseignants. C'est à eux qu'on confie la responsabilité de construire cette nouvelle génération qui est en proie à ces tensions, à ces difficultés, à ces métissages. D'un côté, on leur dit qu'ils font le plus beau métier du monde, de l'autre, on ajoute « il n'y a plus qu'à ». Je verrais comment soutenir davantage cette profession, la reconnaître mieux.



On est capable de créer des événements pour la COP 21, faisons-le maintenant pour l'éducation ! Ceci étant, si on me proposait le poste, je le refuserais !





L'écho des savanes scolaires ou le monde d'Anne-Sophie

Chers amis syndiciens,

Y'en a marre ! Je suis désolée de l'exprimer de cette manière un brin triviale, mais je ne vois vraiment pas comment le dire autrement...

Les raisons de mon énervement, je dirais presque de ma colère, sont relativement simples. J'ai été nommée pour être cheffe d'établissement et je pensais alors, très naïvement, que j'aurais un peu de temps pour m'occuper du collège, parler pédagogie, éducation,... Je pensais que je pourrais accompagner les enseignants, en particulier ceux qui sont en difficulté(s). Je pensais que je pourrais être présente pour les salariés OGEC. Mais, finalement, non...

Que fait-elle de ses journées, allez-vous me dire ? La même chose que vous... Quand j'ai terminé de remplir les enquêtes du ministère, ou plutôt de les lire et de constater que les cases à cocher ne

correspondent pas à mes réalités, je me plonge avec un bonheur qui ne vous a pas échappé dans les nouvelles normes et leurs états des lieux.

Je pensais en avoir terminé avec ces sujets à partir du moment où le collège était totalement accessible pour les PMR. Enthousiasme du débutant ! On continue... Voici la qualité de l'air : évaluation obligatoire des moyens d'aération et mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention. Concrètement, j'ai mis le nez dans le document de synthèse à remplir. Et j'ai sauté sur le premier prof de physique qui passait pour qu'il me parle de benzène, de formaldéhyde et de tétrachloréthylène. J'ai aussi éclaté de rire, un rire un peu jaune quand même, en découvrant les normes à appliquer lors de l'achat de mobilier scolaire : déballer et stocker dans une pièce ventilée et non utilisée pendant 4 semaines avant utilisation. Moi qui voulait renouveler les tables dans trois salles de classe, me voilà bien ennuyée. Ou alors je n'applique pas les normes ?

Il faut aussi que j'explique aux enseignants qu'il faut aérer les salles après une heure de cours. Seul celui qui n'a jamais mis les pieds dans une classe peut penser qu'on n'a pas besoin d'ouvrir les fenêtres !

Quant au contrôle du volume de CO₂, quand j'ai vu le prix d'un petit détecteur portable bas de gamme... j'ai refermé la fenêtre internet.

Tiens, une nouvelle information importante : l'établissement est classé niveau 3 pour l'exposition au radon. Vite, le prof de physique de tout à l'heure ! Un gaz radioactif qui se dégage de certains sols et qui peut potentiellement être cause de maladies graves. Bon. Je fais quoi ? Un diagnostic par une entreprise professionnelle est obligatoire. Ça existe, les entreprises bénévoles ? Toujours pas ! Et j'ai aussi fait ce qu'il ne faut jamais faire : j'ai tapé « radon » sur internet... Je suis immédiatement tombée sur des articles parlant d'étanchéité des soubassements, de mise en place de membranes, de dépressurisation des sols. Là aussi, j'ai vite refermé la page mais il m'en est resté une certaine inquiétude, y compris pour les finances de l'établissement.

Aujourd'hui, j'attends avec une impatience non dissimulée les documents qui vont, enfin, me

permettre de calculer mon index de l'égalité femmes-hommes et de le publier sur le site du collège. Sachant qu'il y a 80 % de femmes dans mon équipe éducative, vais-je devoir en muter d'office quelques-unes pour les remplacer par des hommes ? Si tant est que ce soit possible...

Je ne demande pas grand-chose : juste la possibilité de faire mon travail de cheffe d'établissement d'enseignement sans passer trop de temps à me prendre la tête sur des normes certainement utiles et nécessaires mais chronophages à outrance et dont la pertinence ne me saute pas toujours aux yeux. Croyez-vous que ce soit possible ?

Une prochaine fois, nous parlerons de la gentille dame de la gendarmerie qui souhaite que je surélève les 700 mètres de clôtures du collège de 30 cm.

Bisous ! Gardez le moral !

Anne-Sophie HOUPPAS,
Collège Notre-Dame de la Très Sainte Miséricorde
annso.ce2@gmail.com et [@annso_ce2](https://www.instagram.com/annso_ce2)





L'Évangile est toujours jeune : une réforme indispensable pour retrouver les jeunes

« Les Vosges » est un département faisant parti de la Région Grand Est qui a perdu plus de 10 000 habitants. La terre y est sans cesse modelée par le travail des hommes, qui recherchent un nouveau souffle pour faire revivre ce territoire. La jeunesse déserte les lieux de culte : Il suffit de passer la porte d'une église, un dimanche, au moment de la messe, de tourner sa tête vers la gauche, puis vers la droite et de se rendre compte que les jeunes ne sont pas là : c'est un constat mais cela ne doit pas être une fatalité.

Monseigneur Didier BERTHET, Évêque du diocèse de Saint Dié, nommé depuis 2009 a décidé de prendre le problème à bras le corps. Il ne peut se résigner à ne rien faire pour les jeunes Vosgiens. Alors il se lance dans une série de réformes indispensables. Devant cette désertification des

églises vosgiennes, il réunit un synode diocésain et publie en Août 2019 : « *L'évangile est toujours jeune* » : nouvelle génération, nouvelles propositions de la foi. Une exhortation pastorale qui guide et surtout qui donne des pistes afin que les jeunes puissent se retrouver et ainsi vivre à leur

façon leur foi. La Pastorale est bien présente dans nos établissements, mais à l'extérieur, qu'en est il quand la « cloche sonne » ? Comment peuvent-ils vivre leur foi en paroisse ou à tout autre endroit ?

Monseigneur BERTHET n'hésite pas à poser le problème propre au diocèse des Vosges mais également présent dans bon nombre de diocèses en France : la « *faible présence et la très fragile participation des jeunes générations à la vie des communautés. Le vieillissement régulier des assemblées paroissiales et des diverses communautés n'est pas nouveau : il continue et surtout il semble s'amplifier.* »

Didier BERTHET fait le constat que les « *jeunes étudiants, adolescents et enfants* » représentent une faible minorité. Le département des Vosges vieillit : comme d'autres régions, le manque d'emploi et de perspectives d'avenir, les faibles possibilités de formation de niveau supérieur font que l'exode des jeunes Vosgiens est un fait. Cependant, il souligne non sans une certaine inquiétude que « *le mouvement de désaffiliation des jeunes générations vis à vis de la communauté ecclésiale est bien plus rapide et profond que la seule évolution du département. Ce décrochage ecclésial des jeunes générations se manifeste par bien des indicateurs inquiétants* ». À l'échelle nationale, nous assistons à une baisse régulière de la proportion d'enfant recevant le baptême. Ceux qui sont baptisés sont de moins en moins catéchisés. Beaucoup d'enfants ne vont plus jusqu'à la confirmation : « *c'est donc en fait une proportion très faible de jeunes chrétiens qui parviennent à achever leur initiation chrétienne* ». Les effectifs dans les aumôneries scolaires se fragilisent. Nous retrouvons le même problème dans les mouvements d'action catholique (ACE, JOC, MRJC).

Mais il souligne avec force et conviction que ce constat régional mais également national « *n'a pas pour but de nous attrister ni encore nous démobiliser* ». Une fois de plus la référence est faite à l'exhortation apostolique du pape François « *il vit le Christ* ». Pour Monseigneur BERTHET, « *L'Évangile est toujours jeune et le cœur de l'homme, au plus profond de lui-même, est en attente de la vérité et de l'amour du Christ, malgré tout ce qui, dans la culture ambiante, paraît s'y opposer* ».

L'Évangile est toujours jeune et le cœur de l'homme, au plus profond de lui-même, est en attente de la vérité et de l'amour du Christ, malgré tout ce qui, dans la culture ambiante, paraît s'y opposer

L'Évangile du Christ est toujours d'actualité et il refuse donc d'entendre que le christianisme et l'Église ont fait leur temps et il n'admet pas qu'ils soient relégués au rang d'une aimable vénérable tradition sociale et culturelle. Heureusement, il y a encore des jeunes qui croient en Dieu et trouvent en Lui, dans la communauté de l'Église, des raisons profondes de vivre, d'espérer et d'aimer. « *Même s'ils sont relativement peu nombreux, leur témoignage nous encourage à ne jamais baisser les bras et à proposer sans cesse l'Évangile à toutes les générations, spécialement aux plus jeunes.* »



Il souligne qu'avant toute stratégie pastorale, il faut d'abord la puiser dans l'Évangile qui manifeste la pédagogie du Christ. Didier BERTHET fait le choix parmi des épisodes de l'Évangile, celui des pèlerins d'Emmaüs (Luc 24,13-35). À travers cinq événements de ce passage, il propose des actions concrètes pour rejoindre les jeunes générations en attente de l'Évangile. Pour lui, nul doute que l'Évangile n'est pas une décoration ni une rénovation mais une véritable libération.

REJOINDRE

« *Le même jour deux disciples faisaient route vers un village appelé Emmaüs, à deux heures de marche de Jérusalem, et ils parlaient entre eux de tout ce qui s'était passé. Or, tandis qu'ils s'entretenaient et s'interrogeaient, Jésus lui-même s'approcha...* » (Luc 24, 13–15)

Approcher les jeunes et les rejoindre dans leurs questionnements, leur mode de vie, leurs lieux de rencontre et de communication sans oublier la précarité qui peut marquer leur quotidien. Adapter les horaires des rencontres, créer des nouveaux lieux : faire preuve d'imagination pour aller à la rencontre.

ACCOMPAGNER

« *Et Jésus marchait avec eux. Il leur dit : « De quoi discutiez-vous en marchant? ». Alors il s'arrêta, tout triste. L'un des deux, nommé Cléophas, lui répondit : « tu es bien le seul étranger résidant à Jérusalem qui ignore les événements de ces jours-ci ». Il leur dit : « Quels événements? »*

Comme à son habitude, Jésus dialogue avec ceux qu'il rejoint : il marche à leur pas et les amène à exprimer leurs attentes les plus profondes afin de rendre disponibles à la Bonne Nouvelle de sa présence de salut. Cette attitude fondamentale est au cœur de toute œuvre d'évangélisation.

On remarque souvent ce grand besoin d'écoute de la part des jeunes, besoin qui demeure souvent insatisfait dans le cadre familial, voire même dans le cadre scolaire. À ce titre, rappelons que le Pape François le signale dans son exhortation « *le rôle d'accompagnateur ne doit pas être limité aux prêtres et aux consacrés, mais les laïcs doivent être encouragés à prendre aussi part à cette mission...* »

FORMER

« ... Alors Jésus dit : « *Esprit sans intelligence! Comme votre cœur est lent à croire tout ce que les prophètes ont dit ! Ne fallait-il pas que le Christ souffrît cela pour entrer dans sa gloire* ». Et partant de Moïse et de toutes les prophètes, il leur interpréta, dans toute l'Écriture, ce qui le concernait » (Luc 24, 25–27)

En cheminant avec les disciples, Jésus a soin de les former. Il fait mémoire avec eux des Écritures et des

promesses de Dieu ; par son enseignement, il les fait converger vers lui-même, car il est vraiment, en sa personne, la plénitude de ce que Dieu révèle à l'homme et fait pour lui

Ainsi s'exprime le Pape François : « *Tout projet fondateur, tout chemin de croissance pour les jeunes, doit certainement inclure une formation doctrinale morale. Il est tout aussi important d'être centré sur deux axes principaux : l'un est l'approfondissement du kérygme, l'expérience fondatrice de la rencontre avec Dieu par le Christ mort et ressuscité. L'autre est la croissance de l'amour fraternel, dans la vie communautaire, par le service.* »

Alors à quoi pouvons nous former les jeunes générations? Il faut d'abord les former à recevoir la parole de Dieu et à la méditer, pour permettre une vraie rencontre du Dieu vivant à travers les Écritures. Cette expérience vivante, intérieure et personnelle est la base d'une vie chrétienne. Les jeunes générations peuvent y être particulièrement sensibles si nous savons les initier. Il nous faut aussi promouvoir l'intelligence et la crédibilité de la foi chrétienne. Et pour terminer, les jeunes chrétiens doivent aussi se former et grandir par l'expérience de la vie fraternelle et communautaire.



RASSEMBLER

« *Quand ils s'approchèrent du village où il se rendaient, Jésus fit semblant d'aller plus loin. Mais ils s'efforcèrent de les retenir : reste avec nous, car le soir approche et déjà le jour baisse* ». Il entra donc pour rester avec eux. Quand il fut à table avec eux, ayant pris le pain, il prononça la bénédiction et l'ayant rompu, il le leur donna. Alors les yeux

s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards. Ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route et nous ouvrait les Écritures ? » (Luc 24, 28-32)

Dans le partage du pain, Jésus donne aux disciples de reconnaître pleinement sa présence ; il leur signifie aussi qu'ils ne pourront être vraiment disciples qu'en rassemblant.

La mission auprès des jeunes est souvent marquée par une grande dispersion et un réel croisement : la pastorale des plus jeunes est assurée par les communautés paroissiales et on constate que la tradition pastorale française a organisé la mission auprès des adolescents en la séparant malheureusement en deux domaines bien distincts : les aumôneries de l'enseignement public et la pastorale scolaire au sein des établissements catholiques. De par leur engagement auprès des jeunes avec leur contextes et leur savoir-faire respectifs, cette organisation pastorale ne doit pas aboutir à deux formes de jeunesse chrétienne qui risquent de ne pas se croiser

La communauté de l'Église a besoin de leur dynamisme qui lui permet de se renouveler et de mieux s'adresser au monde de ce temps

ENVOYER

« À l'instant même, ils se levèrent et retournèrent à Jérusalem. Ils y trouvèrent réunis les onze apôtres et leurs compagnons, qui leur dirent : « Le Seigneur est réellement ressuscité : il est apparu à Simon Pierre ». À leur tour, ils racontaient ce qui s'était passé sur la route, et comment le Seigneur s'était fait reconnaître par eux à la fraction du pain. » (Luc 24, 33-35)

Ayant reconnu la présence du ressuscité avec eux, les disciples ne peuvent garder pour eux l'espérance indéfectible qui les habite désormais. Ils retournent aussitôt à la ville sainte qu'ils avaient quittée dans

le désarroi ; ils reviennent partager leur expérience du Christ qui a fait d'eux des témoins et qui les associe à la mission des Apôtres.



Les jeunes, nous le savons bien disposent d'un potentiel de créativité et de générosité à mobiliser. Le Pape François nous redit que *« Quand l'Église abandonne les schémas rigides et s'ouvre à l'écoute disponible et attentive des jeunes, cette empathie l'enrichit car elle permet aux jeunes d'apporter quelque chose à la communauté en l'aidant à percevoir des sensibilités nouvelles et à poser des questions inédites »*. Les jeunes sont appelés à être missionnaires.

La communauté de l'Église a besoin de leur dynamisme qui lui permet de se renouveler et de mieux s'adresser au monde de ce temps. Pour aimer l'Église, les jeunes ont besoin de sentir qu'elle leur fait confiance. Repérer, encourager et accompagner les idées et les projets qui viennent des jeunes et ne pas hésiter à leur donner des responsabilités.

À travers ses cinq actions, Monseigneur BERTHET nous encourage à croire en cette jeunesse qui anime nos établissements. On nous parle de réforme de lycée, de réforme de pratiques pédagogiques mais il devient nécessaire de nous réformer en permanence dans notre vision de la pastorale au sein de nos établissements, dans notre vision des jeunes. C'est une perpétuelle remise en cause : Dieu travaille toujours avec les travailleurs et bouge toujours avec ceux qui veulent bouger, mais il ne s'assoit jamais à côté de ceux qui veulent rester assis...

Raphaël THOMASSIN

Le quotidien (re) traité

Qu'est-ce qu'un bon Chef d'établissement ?

Cette question, chacun se l'est posée, se la pose ou se la posera si ce n'est déjà fait... Quant à la réponse, elle est loin d'être unique et c'est la raison pour laquelle je vous invite à méditer sur

Le flocon de neige

Une mésange s'adresse à une colombe :

– Dis-moi, quel est le poids d'un flocon de neige ?

Et la colombe de répondre :

– ça ne pèse pas, ça pèse moins que rien !

– Attends, ma colombe, je vais te raconter une histoire :

L'autre jour, j'étais sur la branche d'un sapin quand il a commencé à neiger. Tout doucement, une petite neige tranquille, pas méchante, très douce, sans bruit et sans tempête. Comme je n'avais rien de mieux à faire, je me suis mise à compter les flocons qui tombaient sur la branche où je me trouvais. J'en ai compté 751 972...

Oui, je commençais à avoir mal aux yeux et ça s'embrouillait un peu dans ma tête mais je me rappelle bien : 751 972 exactement !

Et, quand le 751 973^e flocon est tombé sur la branche, même si ça ne pèse pas, même si c'est rien, voire « moins que rien », comme tu le dis, eh bien, figure-toi que la branche s'est cassée...

Et la colombe se mit à réfléchir.



Eh bien, à l'instar de notre colombe, réfléchissons car nous l'avons la réponse à notre question. En effet, un bon Chef d'établissement, c'est bien quelqu'un qui fera ce dernier geste pour que bien des choses changent et pour que chacun vive mieux.

C'est quelqu'un qui saura s'engager tout en sachant que ce ne sera qu'une goutte d'eau face à un océan de besoins, ce ne sera qu'une prière, qu'un mot d'encouragement, qu'une présence discrète. Chacun a bien conscience que chaque chose prise isolément a un poids bien dérisoire...

Mais pensez à ce 751 973^e flocon ! C'est lui qui a tout changé ! Alors, dans votre quotidien de « bon Chef d'établissement », souvenez-vous toujours de ce que le Livre d'Isaïe disait déjà au VIII^e siècle avant Jésus-Christ :

« Nous avons tous besoin d'un regard pour nous faire exister »

... Sinon, c'est la sagesse chinoise qui vous répondra par cet autre proverbe :

« Si tu veux que quelqu'un n'existe plus, cesse de le regarder ! »

Patrick BARON

Choucroute express

Ingrédients

2 kg de chou cru
2 oignons
2 grands verres de bière ou de vin d'alsace
1 morceau de palette de porc fumée (1,5 à 2 kg)
6 saucisses de strasbourg
6 saucisses fumées
3 tranches de lard
6 tranches de saucisson à l'ail fumé
12 pommes de terre
Moutarde

Préparation

- Faire cuire pendant environ 2 h la palette dans une marmite remplie d'eau.
- La palette doit être recouverte, ce n'est pas la peine de saler, elle l'est déjà suffisamment !
- Rincer plusieurs fois le chou à l'eau et le disposer dans un grand faitout avec les oignons coupés en morceaux, mouiller avec le vin ou la bière (vous pouvez ajouter un peu de sucre pour couper l'acidité du chou).
- Entailler de petits traits les saucisses fumées et les faire revenir sur une poêle spécial grillades.
- Faire cuire les pommes de terre à la vapeur.
- Quand le chou et la palette sont cuits, disposer les tranches de lard et de saucisson à l'ail sur le chou avec la palette et maintenir au chaud dans le four par exemple.
- Faire chauffer de l'eau dans une casserole, y ajouter les saucisses de Strasbourg et retirer les dès que l'eau bout, sinon elles vont éclater.
- Il ne reste plus qu'à tout disposer sur la choucroute.
- Avec les pommes de terre, de la moutarde et un bon vin, c'est un régal !







« L'homme se tient sur une brèche, dans l'intervalle entre le passé révolu et l'avenir inconnaissable. Il ne peut s'y tenir que dans la mesure où il pense, brisant ainsi, par sa résistance aux forces du passé infini et du futur infini, le flux du temps indifférent.

Chaque génération nouvelle, chaque homme nouveau doit redécouvrir laborieusement l'activité de pensée. Longtemps, pour ce faire, on put recourir à la tradition. Or nous vivons, à l'âge moderne, l'usure de la tradition, la crise de la culture.

Il ne s'agit pas de renouer le fil rompu de la tradition, ni d'inventer quelque succédané ultra-moderne, mais de savoir s'exercer à penser pour se mouvoir dans la brèche. »

Hannah Arendt

S y n a d i c
2-4, rue Chaintron
92120 MONTROUGE
Tél. 01 55 48 04 57
Fax: 01 55 48 04 58
contact@synadic.fr
www.synadic.fr

